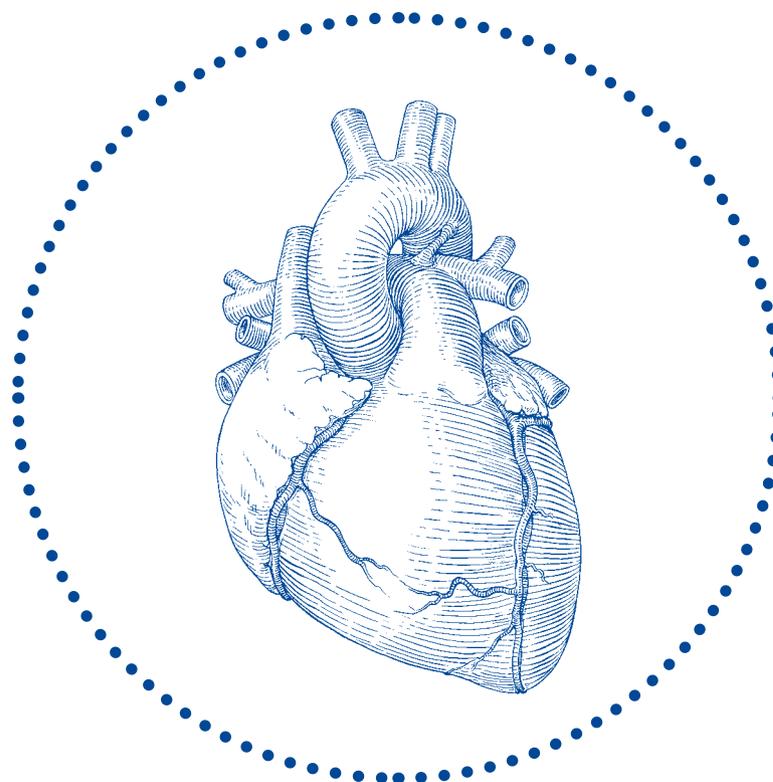




# Codage et remboursement dans les soins hospitaliers 2024

## Interventions cardiologiques



Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## Introduction

### Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis le 1er janvier 2024, c'est la version 13.0 de SwissDRG qui fait foi. Les forfaits par cas comprennent tous les coûts en rapport avec le séjour hospitalier d'un patient, p. ex. les coûts de l'intervention chirurgicale, des soins infirmiers, de l'hôtellerie, du matériel utilisé, comme p. ex. les implants et/ou les médicaments, etc. **Les modifications importantes par rapport à l'année précédente sont marquées en rouge dans toute la brochure.**

Ce manuel est destiné à vous soutenir dans le maniement des SwissDRG dans le but d'obtenir un remboursement approprié correspondant aux prestations fournies dans votre hôpital. Vous y trouverez les références de codage nécessaires, basées sur des exemples choisis, amenant à un remboursement adéquat. Les exemples sont basés sur les thérapies de Medtronic mais n'excluent en aucune façon les thérapies d'autres fournisseurs (sans garantie sur l'exactitude au point de vue médical ou sur l'attribution de produits aux CHOPs). Vous y trouverez également un glossaire et une liste d'abréviations.

L'objectif principal du traitement de vos patients, par analogie à l'article 56 alinéa 1 de la LAMaL est le suivant : « Le fournisseur de prestations doit limiter ses prestations à la mesure exigée par l'intérêt de l'assuré et le but du traitement. » En plus des données du patient (données connexes), un système de DRGs est, entre autres, basé sur les informations suivantes : les codes de diagnostic selon la CIM (diagnostics principaux et éventuels compléments au diagnostic principal et diagnostics supplémentaires) ainsi que les codes d'interventions CHOP fournis (interventions CHOP principales et éventuels CHOPs supplémentaires) représentant le traitement d'un patient. La combinaison des données du patient, des codes de diagnostics et de procédures est introduite dans un «groupeur» (logiciel) qui générera un SwissDRG.

### Ce guide de codage montre les SwissDRGs actuels et est basé sur :

- Catalogue des diagnostics : CIM-10-GM 2022  
Selon les informations de l'OFSP à partir du 1 janvier 2024, le codage des diagnostics doit se faire en utilisant le ICD-10-GM 2024.
- Catalogue des procédures : Classification Suisse des Interventions Chirurgicales **CHOP 2024**
- Baserate : Fr 9'500.--<sup>1</sup>
- Groupeur : SwissDRG version de tarification avec 1.063 forfaits par cas dans la version 13.0
- Manuel de codage médical 2024 et circulaires dès le 01.01.2024 de l'Office Fédéral de la Statistique. Les FAQ ne sont plus publiés depuis 2017.

Les informations et clarifications seront rendues publiques dans des lettres circulaires durant l'année.

<sup>1</sup> Ce baserate n'est qu'un ordre de grandeur, étant donné que les baserates varient d'un hôpital à l'autre.

Le catalogue SwissDRG V13.0 est basé sur les données de prestations et de coûts relevés en 2019 par 141 hôpitaux. Cependant, les coûts attribués aux nouvelles positions CHOP (catalogue CHOP 2024) ne sont pas encore reflétés à 100% dans le catalogue des SwissDRG actuel. Toutefois, les nouvelles procédures ont été attribuées aux positions du catalogue SwissDRG actuel. Dans ces conditions, il est important de coder tous les diagnostics et les procédures correspondants aux gestes effectivement effectués, quelle que soit la position DRG obtenue. Avec le temps, la saisie annuelle des prestations effectivement fournies par les hôpitaux de réseau servira à ajuster les forfaits par cas aux activités et aux coûts du quotidien des hôpitaux.

C'est avec plaisir que nous nous tenons à votre disposition pour vos suggestions afin d'améliorer ces informations ou pour toute question et de plus amples informations.



**Philipp Haeusler**  
Sr Sales Manager  
Structural Heart  
Group ALPINE



**Pierre Semon**  
Business Unit Manager  
CRHF  
Medtronic (Suisse) AG



**Harald Stauber**  
Senior Sales Manager  
Coronary, Renal Denervation & Peripheral Vascular  
Cardiac & Vascular Group ALPINE

mai 2024

## Note

Les calculs suivants servent d'exemples. Le baserate utilisé est une hypothèse de travail. Ces exemples ne prétendent être ni exhaustifs ni justes. Ils peuvent varier selon les diagnostics et les thérapies par rapport aux cas présentés.

## Sommaire

1. **Règles de codage spécifiques**
2. **Exemples SwissDRG 2024**
  - 2.1 Pacemakers
  - 2.2 Défibrillateurs cardiovertteurs
  - 2.3 Micra™ - Pacemaker transveineux sans sonde
  - 2.4 Up-/downgrades de défibrillateur à défibrillateur
  - 2.5 Up-/downgrades de pacemaker à pacemaker
  - 2.6 Passage d'un pacemaker à un défibrillateur (ICD)
  - 2.7 Passage d'un défibrillateur (ICD) à un pacemaker
  - 2.8 Appareil de monitoring ECG sous-cutané
  - 2.9 Ablations de tissus du coeur
  - 2.10 Interventions percutanées des artères coronaires
  - 2.11 Remplacement de valves cardiaques par voie transcathéter
  - 2.12 Dénervation rénale
3. **Liens importants**
4. **Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG**
  - 4.1 Définition et facturation du séjour hospitalier, resp. ambulatoire
  - 4.2 Durée de séjour
  - 4.3 Borne inférieure de durée de séjour (BIDS)
  - 4.4 Borne supérieure de durée de séjour (BSDS)
  - 4.5 Regroupement de cas, en cas de réadmission dans le même hôpital
  - 4.6 Obligation de rémunération



---

Règles  
de codage  
spécifiques

---

Exemples  
SwissDRG  
2024

---

Liens  
importants

---

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

---

Aspects  
du codage

---

Abréviations  
et glossaire

---

## 5. Aspects du codage

5.1 G52h Diagnostic principal

5.2 G54g Les diagnostics supplémentaires

## 6. Abréviations et glossaire

# 1. Règles de codage spécifiques\*

## SD0902e Maladie cardiaque ischémique

### Angine de poitrine (I20.-)

En cas d'angine de poitrine, le code correspondant doit être indiqué avant celui désignant l'athérosclérose coronaire. Lorsqu'un patient, admis pour cause d'angine de poitrine instable, développe lors de son hospitalisation un infarctus du myocarde, on n'indiquera que le code correspondant à l'infarctus du myocarde. Si le patient développe une angine de poitrine post-infarctus, le code I20.0 Angine de poitrine instable peut être indiqué comme code supplémentaire.

### Syndrome coronarien aigu (SCA)

Cette notion couvre les différentes phases d'une maladie coronarienne présentant des risques vitaux, qui vont de l'angine de poitrine instable aux morts cardiaques subites, en passant par l'infarctus du myocarde aigu. Il s'agit là de trois stades différents d'une seule et même maladie: la maladie coronarienne. Par conséquent, les patients présentant des douleurs thoraciques avec suspicion de syndrome coronarien aigu sont, sur la base des résultats de l'ECG et des marqueurs cardiaques biochimiques (troponines), répartis dans les catégories suivantes:

Diagnostic	CIM-10-GM	Laboratoire /ECG
Angine de poitrine instable	I20.0 Angine de poitrine instable	Troponines nég; ECG : pas d'élévation du segment ST
<b>NSTEMI (Non-ST-Elevation Myocardial Infarction) ou Syndrome coronarien aigu (SCA) avec troponines pos.</b>	I21.4 Infarctus sous-endocardique aigu du myocarde	Troponines pos; ECG : pas d'élévation du segment ST
<b>STEMI (ST-Elevation Myocardial Infarction)</b>	I21.0 - 3 Infarctus transmural aigu du myocarde (selon la localisation)	Troponines pos; ECG pos. (élévation du segment ST)
<b>SCA sans précision (Syndrome coronarien aigu)</b>	I24.9 Cardiopathie ischémique aiguë, sans précision	Non spécifié

**Remarque:** l'angine de poitrine stable (I20.1 - I20.9) ne fait pas partie du syndrome coronarien aigu (SCA).

### Infarctus aigu du myocarde

Pour un infarctus du myocarde considéré comme aigu ou remontant à moins de 28 jours, on utilisera un code de la catégorie I21.- Infarctus aigu du myocarde. Il s'agit ici d'indiquer les codes correspondants de la catégorie I21.-Infarctus aigu du myocarde pour le traitement initial de l'infarctus par l'établissement hospitalier dans lequel le patient a été admis en premier et pour les soins éventuellement

\* Extraits de « Manuel de codage - Le manuel officiel des règles de codage en Suisse », version 2024

dispensés par d'autres établissements dans les quatre semaines (28 jours) ayant suivi l'infarctus.

### *Infarctus du myocarde récidivant*

Si le patient fait un deuxième infarctus du myocarde dans les 28 jours suivant le premier, il convient d'utiliser un code de la catégorie I22.- *Infarctus du myocarde à répétition*.

### *Infarctus du myocarde ancien*

Le code I25.2- *Infarctus du myocarde, ancien* indique un diagnostic anamnestique, qui ne figure pas parmi les codes Z («status après», «état après») au chapitre XXI. Ce diagnostic se code s'il revêt de l'importance pour le traitement actuel (voir aussi D05).

Cardiopathie ischémique ayant reçu un traitement chirurgical/interventionnel antérieur Si pendant l'hospitalisation actuelle, on traite une cardiopathie ischémique ayant déjà fait l'objet d'un traitement chirurgical/interventionnel par le passé, il faut procéder comme suit :

Lorsqu'en l'absence d'occlusion des pontages/stents existants, une nouvelle intervention est effectuée pour traiter d'autres segments vasculaires, l'un des codes suivants:

- I25.11 *Cardiopathie artérioscléreuse, maladie monotronculaire*
- I25.12 *Cardiopathie artérioscléreuse, maladie bitronculaire*
- I25.13 *Cardiopathie artérioscléreuse, maladie tritronculaire*

ou

- I25.14 *Cardiopathie artérioscléreuse, sténose du tronc commun de l'artère coronaire gauche*

ainsi que l'un des codes suivants

- Z95.1 *Présence d'un pontage aorto-coronaire*

ou

- Z95.5 *Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires*

doivent être indiqués.

Les codes

- I25.15 *Cardiopathie artérioscléreuse, avec sténose de vaisseaux de pontage*
- I25.16 *Cardiopathie artérioscléreuse, avec sténose sur stent*

ne doivent être indiqués que si le pontage/stent est lui-même touché.

Dans ce cas, les codes

- Z95.1 Présence d'un pontage aorto-coronaire
- Z95.5 Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires

ne doivent pas être indiqués comme diagnostics supplémentaires.

## Exemple 1

Un patient est hospitalisé avec une angine de poitrine instable qu'il a développée trois ans après une opération de pontage. L'examen par cathétérisme cardiaque montre une sténose du bypass veineux.

*DP I25.15 Cardiopathie artérioscléreuse, avec sténose de vaisseaux de pontage*

## Les conditions nécessaires pour l'attribution des codes

- Z95.1 Présence d'un pontage aorto-coronaire

ou

- Z95.5 Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires

sont non seulement que l'anamnèse rapporte l'existence d'un pontage aorto-coronaire ou un antécédent d'angioplastie coronaire, mais aussi que ces informations soient pertinentes pour le traitement hospitalier en cours (voir définition du diagnostic supplémentaire, règle G54).

## SD0903k Thrombose ou occlusion de stent ou de pontage coronaire

Dans le codage d'une occlusion de stent ou de pontage, la première question importante est de déterminer s'il s'agit d'une occlusion **AVEC** ou **SANS** infarctus du myocarde. Dans les cas d'occlusion **sans** infarctus du myocarde, on fait une distinction entre la thrombose coronaire et l'occlusion chronique. Lorsque la thrombose est l'objet d'un traitement local spécifique, elle est à coder en plus comme une complication due à l'implant/au transplant vasculaire.

## RÈGLES DE CODAGE D'UNE THROMBOSE OU OCCLUSION DE STENT/PONTAGE CORONAIRE

1. Toute occlusion de stent ou de pontage coronaire **avec un infarctus du myocarde** doit être désignée en diagnostic principal par le code I21.- Infarctus aigu du myocarde. Ceci vaut pour la thrombose aiguë (de stent) et pour l'occlusion par progression de la maladie primaire. Le code *T82.8 Autres complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires* n'est ajouté pour une thrombose que si celle-ci fait l'objet d'un traitement local spécifique, p.ex. par *00.66.38 Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective*. Pour toute nouvelle PTCA avec ou sans pose de stent - ou toute nouvelle opération de pontage, on ne codera pas le *T82.8*, mais le *Z95.1 Présence d'un pontage aorto-coronaire*.

2. Dans les cas d'occlusion de stent ou de pontage coronaires **sans infarctus du myocarde** on distingue selon l'étiologie :

- a thrombose, désignée en diagnostic principal par le code *I24.0 Thrombose coronaire n'entraînant pas un infarctus du myocarde*. Le diagnostic *T82.8 Autres complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires* n'est codé en plus que si la thrombose fait l'objet d'un traitement local spécifique, p.ex. *00.66.38 Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective*. Pour toute nouvelle PTCA avec ou sans pose de stent - ou toute nouvelle opération de pontage - on ne codera pas le *T82.8*, mais le *Z95.1 Présence d'un pontage aorto-coronaire*.
- L'occlusion par prolifération de l'intima (ou par progression de la maladie artérioscléreuse primaire) est codée par :  
*I25.15 Cardiopathie artérioscléreuse avec sténose de vaisseaux de pontage* ou  
*I25.16 Cardiopathie artérioscléreuse avec sténose sur stents*.  
Dans ce cas, *Z95.1* et *Z95.5* ne doivent pas être indiqués comme diagnostics supplémentaires.

### Exemple 1

Une patiente fait un infarctus aigu du myocarde suite à l'occlusion thrombotique d'un stent implanté 2 mois auparavant. Elle est traitée par insertion d'un nouveau stent métallique.

HD	I21.-	Infarctus aigu du myocarde
ND	Z95.5	Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires
HB	00.66.2-	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA], selon type de ballonnet utilisé
NB	00.40	Intervention sur un vaisseau
NB	36.08.11	Implantation par voie transluminale percutanée de stents sans libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire

### Exemple 2

Un patient fait un infarctus aigu du myocarde suite à l'occlusion thrombotique d'un stent implanté 2 mois auparavant. Un nouveau stent métallique est inséré; dans la même séance, la thrombose du stent est traitée p.ex. par perfusion d'agent thrombolytique dans l'artère coronaire.

HD	I21.-	Infarctus aigu du myocarde
ND	T82.8	Autres complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires
ND	Y82.8!	Incidents dus à des appareils ou à des produits médicaux
HB	00.66.2-	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA], selon type de ballonnet utilisé
NB	00.40	Intervention sur un vaisseau
NB	36.08.11	Implantation par voie transluminale percutanée de stents sans libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire
NB	00.66.38	Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective

### Exemple 3

Chez un patient atteint de maladie coronarienne chronique, la coronarographie montre une occlusion du pontage LIMA. Un traitement conservateur est planifié et une réopération est programmée.

HD	I25.15	Cardiopathie artérioscléreuse, avec sténose de vaisseaux de pontage
----	--------	---

HB 88.5- Angiocardiographie avec produit de contraste  
NB 37.21-37.23 Cathétérisme cardiaque

#### Exemple 4

Une patiente présente une occlusion thrombotique du stent. Il peut être recanalisé par traitement thrombolytique in situ, la patiente ne développe pas d'infarctus du myocarde.

HD I24.0 Thrombose coronaire n'entraînant pas un infarctus du myocarde  
DS T82.8 Autres complications de prothèses, implants et greffes cardiaques et vasculaires  
DS Y82.8 ! Incidents dus à des appareils ou à des produits médicaux  
TP 00.66.-- Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA]  
TS 00.40 Intervention sur un vaisseau  
TS 00.66.38 Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective

## 0810 01.01.2021 Saisie du nombre de stents et d'endoprothèses (stent grafts) implantés

Cette précision est structurée comme suit :

- Saisie du nombre d'endoprothèses (stents grafts) aortiques
- Saisie du nombre d'endoprothèses (stents grafts) implantées dans l'artère iliaque, les veines profondes, les vaisseaux abdomino-naux et viscéraux
- Saisie du nombre d'implantations transluminales (percutanées) de stents
- Saisie du nombre de stents implantés dans les artères coronaires
- Saisie du nombre de stents lorsque, dans un cas stationnaire, des stents ont été implantés à la fois dans les artères coronaires et dans d'autres vaisseaux
- Raison pour l'indication de la somme totale de stents et d'endoprothèses (stent grafts) implantées lors d'un séjour hospitalier

Les indications de codage données dans les exemples de cas concernent les stents et les endoprothèses (stents grafts) implantés. Le codage doit être complété conformément au cas stationnaire concerné.

#### Saisie du nombre d'endoprothèses (stents grafts) aortiques

Les endoprothèses (stents grafts) aortiques sont inventoriées dans les sous-catégories 39.71.- «Implantation endovasculaire d'une endoprothèse (stent

\* Extraits de « Circulaire pour les codeuses et les codeurs 2024 no 1 »

graft) dans l'aorte abdominale» et 39.73.- «Implantation endovasculaire d'une endoprothèse (stent graft) dans l'aorte ascendante, la crosse aortique l'aorte thoracique et thoraco-abdominale».

La «note» suivante accompagne ces deux sous-catégories:

«Si plusieurs endoprothèses (stents grafts) sont implantées dans l'aorte [...], chaque implant doit être codé séparément».

Ainsi que le «Coder aussi» suivant:

«Nombre d'endoprothèses (stents grafts) aortiques implantées (39.78.6-)»

## 1ER EXEMPLE DE CAS

**Cas :** deux endoprothèses (stents grafts) comptant chacune une ouverture sont implantées dans l'aorte abdominale pendant une intervention lors d'un séjour stationnaire.

**Codage :** Saisir deux fois le code 39.71.22 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte abdominale, avec 1 ouverture». Les endoprothèses (stents grafts) aortiques implantées pendant le séjour dans l'aorte thoracique, l'aorte thoracoabdominale et l'aorte abdominale sont additionnées et le code supplémentaire correspondant du groupe d'éléments 39.78.6- est saisi avec la date du premier jour d'intervention, à savoir ici le code 39.78.61 «2 endoprothèses aortiques implantées».

## 2E EXEMPLE DE CAS

**Cas :** une endoprothèse (stent graft) sans ouverture est implantée dans l'aorte abdominale lors d'une première intervention qui se déroule le jour X. Lors d'une seconde intervention qui se déroule le jour Y, un stent graft avec une ouverture est implanté dans l'aorte abdominale. Les deux interventions ont lieu durant le même séjour stationnaire.

**Codage :** Saisir une fois le code 39.71.21 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte abdominale, sans ouverture » pour le jour X. Saisir une fois le code 39.71.22 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte abdominale, avec 1 ouverture » pour le jour Y. Les endoprothèses (stents grafts) aortiques implantées pendant le séjour dans l'aorte thoracique, l'aorte thoracoabdominale et l'aorte abdominale sont additionnées. Le code supplémentaire du groupe d'éléments 39.78.6- est saisi avec la date du premier jour d'intervention, à savoir, pour cet exemple, le code 39.78.61 «2 endoprothèses aortiques implantées».

## 3E EXEMPLE DE CAS

**Cas :** une endoprothèse (stent graft) avec deux ouvertures est implantée dans l'aorte thoraco-abdominale.

**Codage :** Saisir une fois le code 39.73.43 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte thoraco-abdominale, avec 2 ouvertures». Une seule endoprothèse (stent graft) a été implantée durant l'ensemble du séjour stationnaire. Il ne faut donc pas saisir de code supplémentaire du groupe d'élément 39.78.6- «Nombre d'endoprothèses (stents grafts) aortiques implantées».

## 4E EXEMPLE DE CAS

**Cas :** le même jour, une endoprothèse (stent graft) avec une ouverture est implantée dans l'aorte thoracique et une endoprothèse (stent graft) sans ouverture est implantée dans l'aorte abdominale. Les deux stents grafts ne sont pas liés.

**Codage :** Saisir une fois le code 39.73.32 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte thoracique, avec 1 ouverture» pour le jour de l'intervention. Saisir une fois le code 39.71.21 «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans l'aorte abdominale, sans ouverture» pour le jour de l'intervention. Le code supplémentaire 39.78.61 «2 endoprothèses aortiques implantées» est saisi avec la date du premier jour d'intervention.

## SAISIE DU NOMBRE D'ENDOPROTHÈSES (STENTS GRAFTS) IMPLANTÉES DANS L'ARTÈRE ILIAQUE, LES VEINES PROFONDES, LES VAISSEAUX ABDOMINAUX ET VISCÉRAUX

Pour les endoprothèses (stents grafts) sans bras latéral implantés dans l'artère iliaque, le nombre de stents grafts implantés est combiné dans le même code que l'intervention et le matériel (cf. exemples de cas 1, 2 et 3). Les codes sous 39.7A.1- «Implantation endovasculaire d'endoprothèses (stents grafts) dans les artères du bassin, iliaque, sans **ouverture**, selon le nombre de stents» doivent être saisis pour chaque jour d'intervention.

Pour les endoprothèses (stents grafts) implantées dans les veines profondes ou dans d'autres vaisseaux abdominaux et viscéraux, le code ne comprend pas le nombre d'endoprothèses implantées. En cas d'implantation de plusieurs endoprothèses (stents grafts), coder chaque endoprothèse (stent graft) séparément (voir exemples de cas 4 et 5).

Il n'existe pas de code pour indiquer le nombre total d'endoprothèses (stents grafts) dans l'artère iliaque et dans d'autres vaisseaux que l'aorte.

## 1ER EXEMPLE DE CAS

Si trois endoprothèses (stents grafts) sans bras latéral sont implantées dans l'artère iliaque dans le cadre d'une intervention, saisir une fois le code 39.7A.13 «Implantation endovasculaire, iliaque, 3 stents, sans **ouverture**» pour le jour de l'intervention.

## 2E EXEMPLE DE CAS

Si lors d'un séjour stationnaire une endoprothèse (stent graft) sans bras latéral est implantée dans l'artère iliaque lors d'une première intervention le jour

X et qu'une deuxième endoprothèse (stent graft) sans bras latéral est implantée dans l'artère iliaque lors d'une seconde intervention le jour Y, il faut saisir le code 39.7A.11 «Implantation endovasculaire, iliaque, 1 stent, sans **ouverture**» une fois pour le jour X et une fois pour le jour Y.

### 3E EXEMPLE DE CAS

Si, lors d'une même intervention, une endoprothèse (stent graft) est implantée dans l'artère iliaque interne gauche et qu'une deuxième endoprothèse (stent graft) est implantée dans l'artère iliaque interne droite, il faut saisir deux fois le code 39.7A.11 «Implantation endo-vasculaire, iliaque, 1 stent, sans **ouverture**», la première avec la variable de latéralité droite, la seconde avec la variable de latéralité gauche.

### 4E EXEMPLE DE CAS

Si, le même jour d'intervention, deux endoprothèses (stents grafts) sont implantées dans la veine cave, il faut saisir deux fois le code 39.7A.31 «Implantation endovasculaire **d'une** endoprothèse (stent graft) dans la veine cave».

### 5E EXEMPLE DE CAS

Si une endoprothèse (stent graft) est implantée dans la veine cave le jour X et qu'une deuxième endoprothèse (stent graft) est implantée dans la veine cave le jour Y, il faut saisir deux fois le code 39.7A.31 «Implantation endovasculaire **d'une** endoprothèse (stent graft) dans la veine cave», une fois pour chacun des jours où a eu lieu une intervention.

## SAISIE DU NOMBRE D'IMPLANTATIONS TRANSLUMINALES (PERCUTANÉES) DE STENTS

Dans les codes sous 39.B- « Implantation transluminale (percutanée) de stents dans des vaisseaux sanguins », chaque stent implanté est codé séparément. Par exemple, si trois stents sans libération de substance médicamenteuse sont implantés dans les artères de la cuisse et deux stents sans libération de substance médicamenteuse dans les artères de la jambe, le code 39.B1.G1 est utilisé trois fois et le 39.B1.H1 deux fois. Le nombre total de stents implantés pendant le séjour est calculé et saisi au moyen d'un code sous 39.C1.-«Nombre de stents implantés», à la date du premier jour d'intervention.

## 2. Exemples SwissDRG 2024

Pacemakers

Micra™ - Pacemaker transveineux sans sonde

Up-/downgrades de pacemaker à pacemaker

Passage d'un défibrillateur (ICD) à un pacemaker

Ablations de tissus du coeur

Remplacement de valves cardiaques par voie transcathéter

Défibrillateurs cardioverters

Up-/downgrades de défibrillateur à défibrillateur

Passage d'un pacemaker à un défibrillateur (ICD)

Appareil de monitoring ECG sous-cutané

Interventions percutanées des artères coronaires

Dénervation rénale

## 2.1 Pacemakers

### Implantation de pacemakers

#### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Implantation d'un pacemaker à triple chambre CRT-P	F12C	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Si un enfant est traité	F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Implantation d'un pacemaker à double-chambre	F12E	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625	3,8	1	0,506	9	0,147	CHF 15'438
Si un enfant est traité	F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Implantation d'un pacemaker à simple chambre	F12F	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552	5,3	1	0,651	12	0,122	CHF 14'744
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.



Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire  EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus MRI (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stimulation, oreillette ou ventricule) CapSure® Fix Novus MRI (sonde de stimulation, oreillette ou ventricule)	5076 4076 3830  5054
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire  EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus MRI (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stimulation, oreillette ou ventricule) CapSure® Fix Novus MRI (sonde de stimulation, oreillette ou ventricule)	5554 4574 5076  4076
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire  EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	Attain Ability® MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Plus MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Straight MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain® Performa MRI quadripolar (dual bend) Attain® Performa MRI quadripolar (straight) Attain® Performa MRI quadripolar S Attain Stability™ MRI dual electrode Attain Stability™ MRI quadripolar	4196  4296  4396  4298 4398 4598 4796 4798
37.8A.11	Implantation de pace-maker à chambre unique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-)	Astra XT SR MRI Attesta SR MRI Azure S SR MRI Azure XT SR MRI	X2SR01 ATSR01 W3SR01 W2SR01
37.8A.21	Implantation de pace-maker à double chambre, sans stimulation antitachycardique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD	Attesta DR MRI Azure S DR MRI	ATDR01/ATDRS1/AT-DRL1 W3DR01
37.8A.22	Implantation de pace-maker à double chambre, avec stimulation antitachycardique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD	Astra XT DR MRI Azure XT DR MRI	X2DR01 W2DR01

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8A.31	Implantation de pace-maker à resynchronisation (CRT-P) Stimulation biventriculaire sans défibrillateur intracardiaque Pace-maker biventriculaire (BiV) EXCL. Contrôle du dispositif durant l'intervention - omettre le code Note : Implantation d'un pace-maker à resynchronisation (biventriculaire), création d'une poche, insertion transveineuse par le sinus coronaire. Exclus : Placement de l'électrode dans le système veineux coronaire du ventricule gauche. Inclus : Procédure peropératoire pour la mesure et l'évaluation des signaux émis par l'électrode.	Percepta CRT-P MRI Quad Percepta CRT-P MRI Solara CRT-P MRI Quad Solara CRT-P MRI Serena CRT-P MRI Quad Serena CRT-P MRI	W1TR04 W4TR04 W4TR06 W1TR06 W4TR05 W1TR05
39.A1.21	Mise en place d'une électrode pour la stimulation directe du système de conduction intracardiaque (His Bundle Pacing)	Select Secure®	3830
39.A2.11	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrillateurs de Medtronic.	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur, INCL. Instruction du patient EXCL. Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11)	MyCarelink	ESA4-RMS-LIFE-CLF (24960 ou 24952B ou OTHA4-MCLH27000)
00.9D	Caractéristiques techniques de dispositifs et systèmes implantés Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Ils doivent être codés en plus lors de l'implantation des systèmes correspondants.		
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur permettant une surveillance à distance Utilisation d'un système d'assistance cardiovasculaire et pulmonaire permettant une surveillance à distance EXCL. Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de défibrillateur cardiovertteur implanté (DCI), avec possibilité de surveillance à distance (37.20.22) Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de pacemaker implanté, avec possibilité de surveillance à distance (37.20.12)	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrillateurs de Medtronic.	



## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Implantation d'un pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I50.13	Insuffisance cardiaque gauche : Avec symptôme en cas d'effort léger, St. NYHA III
<b>Procédures</b>	
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.**

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,97s est atteint.

**!** Si un implant compatible IRM est implanté, il devrait être codé. Pour le moment, il n'a pas d'impact sur le revenu.

### Implantation d'un pacemaker à double-chambre (DDD)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I44.2	Bloc auriculoventriculaire du 3ème degré
<b>Procédures</b>	
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12E	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 15'438.–**

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,97s est atteint.

## Implantation d'un pacemaker à simple chambre

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	

I49.5 Syndrome de dysfonctionnement sinusal

Procédures	
------------	--

37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
37.7A.11 ou	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12F	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 14'744.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

**!** Si un implant compatible IRM est implanté, il devrait être codé. Pour le moment, il n'a pas d'impact sur le revenu.

## Implantation d'un pacemaker à triple chambre (CRT-P) avec „His Bundle Pacing“

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	

I50.13 Insuffisance cardiaque gauche : Avec symptôme en cas d'effort léger, St. NYHA III

Procédures	
------------	--

37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
<b>39.A1.21</b>	<b>Mise en place d'une électrode pour la stimulation directe du système de conduction intracardiaque (His Bundle Pacing)</b>
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.**

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.



Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

## Changement de pacemakers

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Changement d'un pacemaker à triple chambre	F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811
Changement des sondes et d'un pacemaker à triple chambre	F12C	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Changement d'un pacemaker à double-chambre	F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811
Changement des sondes et d'un pacemaker à double-chambre	F12E	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625	3,8	1	0,506	9	0,147	CHF 15'438
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Changement des sondes et d'un pacemaker à simple chambre	F17B	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
Changement des sondes et d'un pacemaker à simple chambre	F12F	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552	5,3	1	0,651	12	0,122	CHF 14'744
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.



Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire  EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus MRI (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stimulation, oreillette ou ventricule) CapSure® Fix Novus MRI (sonde de stimulation, oreillette ou ventricule)	5076 4076 3830  5054
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire  EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® SP Novus (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stim., oreillette ou ventricule) CapSure® Fix Novus (sonde stim., oreillette ou ventricule)	5554 4574 4592 5076  4076
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire  EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	Attain Ability® MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Plus MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Straight MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain® Performa MRI quadripolar (dual bend) Attain® Performa MRI quadripolar (straight) Attain® Performa MRI quadripolar S Attain Stability™ MRI dual electrode Attain Stability™ MRI quadripolar	4196  4296  4396  4298 4398 4598 4796 4798
37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire  Coder aussi : Recours au laser excimère comme aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pace-maker ou de défibrillateur (39.A1.11) EXCL. Enlèvement d'un pace-maker temporaire - omettre le code Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire  Coder aussi : Recours au laser excimère comme aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pace-maker ou de défibrillateur (39.A1.11) EXCL. Enlèvement d'un pace-maker temporaire - omettre le code Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		
37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire  Coder aussi : Recours au laser excimère comme aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pace-maker ou de défibrillateur (39.A1.11) EXCL. Enlèvement d'un pace-maker temporaire - omettre le code Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8A.11	Implantation de pace-maker à chambre unique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-)	Astra XT SR MRI Attesta SR MRI Azure S SR MRI Azure XT SR MRI	X2SR01 ATSR01 W3SR01 W2SR01
37.8A.21	Implantation de pace-maker à double chambre, sans stimulation antitachycardique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-)	Attesta DR MRI Azure S DR MRI	ATDR01/ATDRS1/ATDRL1 W3DR01
37.8A.22	Implantation de pace-maker à double chambre, avec stimulation antitachycardique  Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-) INCL. Implantation de pace-maker VDD	Astra XT DR MRI Azure XT DR MRI	X2DR01 W2DR01
37.8A.31	Implantation de pace-maker à resynchronisation (CRT-P)  Stimulation biventriculaire sans défibrillateur intracardiaque Pace-maker biventriculaire (BiV) EXCL. Contrôle du dispositif durant l'intervention - omettre le code Note : Implantation d'un pace-maker à resynchronisation (biventriculaire), création d'une poche, insertion transveineuse par le sinus coronaire. Exclus : Placement de l'électrode dans le système veineux coronaire du ventricule gauche. Inclus : Procédure peropératoire pour la mesure et l'évaluation des signaux émis par l'électrode.	Percepta CRT-P MRI Quad Percepta CRT-P MRI Solara CRT-P MRI Quad Solara CRT-P MRI Serena CRT-P MRI Quad Serena CRT-P MRI	W1TR04 W4TR04 W4TR06 W1TR06 W4TR05 W1TR05
37.8B.11	Enlèvement de pace-maker à chambre unique Coder aussi : Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B)		
37.8B.21	Enlèvement de pace-maker à double chambre sans stimulation antitachycardique Coder aussi : Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD		
37.8B.22	Enlèvement de pace-maker à double chambre avec stimulation antitachycardique Coder aussi : Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD		
37.8B.31	Enlèvement de pace-maker à resynchronisation (CRT-P) Coder aussi : Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B) Stimulation biventriculaire sans défibrillateur intracardiaque Pace-maker biventriculaire (BiV)		

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
39.A2.11	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques de Medtronic	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur, INCL. Instruction du patient EXCL. Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11)	MyCarelink	ESA4-RMS-LIFE-CLF (24960 ou 24952B ou OHA4-MCLH27000)
00.9D	Caractéristiques techniques de dispositifs et systèmes implantés Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Ils doivent être codés en plus lors de l'implantation des systèmes correspondants.		
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur permettant une surveillance à distance Utilisation d'un système d'assistance cardiovasculaire et pulmonaire permettant une surveillance à distance EXCL. Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de défibrillateur cardio-vertéur implanté (DCI), avec possibilité de surveillance à distance (37.20.22) Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de pacemaker implanté, avec possibilité de surveillance à distance (37.20.12)	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrillateurs de Medtronic.	

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## AUTRES CODES UTILISÉS DE CHOP 2024

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.12	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire avec capteur auriculaire	CapSure® VDD2 (oreillette & ventricule)	5038 / 5038S / 5038L
37.7A.21	Implantation d'électrode dans l'épicarde, par thoracotomie et sternotomie, chirurgicale ouverte	CapSure® EPI	4968 / 5071
37.7A.22	Implantation d'électrode dans l'épicarde, par voie sous-xyphoïdienne, chirurgicale ouverte	CapSure® EPI Electrode de défibrillation épicaudique sous-cutanée	4968 / 5071 6996 SQ
37.7A.23	Implantation d'électrode dans l'épicarde, thoracoscopique	CapSure® EPI	4968 / 5071
37.7A.32	Implantation d'électrode sous-cutanée de choc	Electrode de défibrillation épicaudique sous-cutanée Transvene	6996 SQ 6937, 6937A
37.7A.33	Implantation d'électrode sous-cutanée de choc pour utilisation avec un système de défibrillation sous-cutané	Electrode de défibrillation épicaudique sous-cutanée Transvene	6996 SQ 6937, 6937A
37.7A.41	Implantation de patch épicaudique	Electrode de défibrillation épicaudique (patch sous-cutané)	6721 S/M/L
37.7B.12	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire avec capteur auriculaire		
37.7B.21	Enlèvement d'électrode épicaudique, par thoracotomie et sternotomie, chirurgical ouvert		
37.7B.22	Enlèvement d'électrode épicaudique, par voie sous-xyphoïdienne, chirurgical ouvert		
37.7B.23	Enlèvement d'électrode épicaudique, thoracoscopique		
37.7B.32	Enlèvement d'électrode sous-cutanée de choc		
37.7B.33	Enlèvement d'électrode sous-cutanée de choc pour système de défibrillation sous-cutané		
37.7B.41	Enlèvement de patch épicaudique		
00.9A.2C	Matériau (partiellement) résorbable, synthétique, imprégné d'agent antimicrobien	TYRX™ Absorbable Antibacterial Envelope	CMRM6122INT CMRM6133INT

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Changement d'agrégat d'un pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Changement d'agrégat uniquement (sans sondes).

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation (CRT-P)
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation (CRT-P)
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.

### Changement d'agrégat et de sonde d'un pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Dans ce cas, c'est le système complet (sondes incluses) qui est changé. Cela mène à un DRG d'une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation (CRT-P)
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation (CRT-P)
37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.11 et/ou	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13 et/ou	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## Changement d'agrégat d'un pacemaker à double-chambre (DDDR)

Changement d'agrégat uniquement (sans sondes).

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.

## Changement d'agrégat et de sonde d'un pacemaker à double-chambre (DDDR)

Dans ce cas, c'est le système complet (sondes incluses) qui est changé. Cela mène à un DRG d'une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.11 et/ou	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12E	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 15'438.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

**Changement d'agrégat d'un pacemaker à simple chambre (AAIR/VVIR)** Changement d'agrégat uniquement (sans sondes). Utilisation d'une enveloppe antibactérienne absorbable pour réduire les risques d'infection.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur
00.9A.2C	Matériau (partiellement) résorbable, synthétique, imprégné d'agent antimicrobien

DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.

**Changement d'agrégat et de sonde d'un pacemaker à simple chambre (AAIR\*/VVIR\*\*)** Dans ce cas, c'est le système complet (sondes incluses) qui est changé. Cela mène à un DRG d'une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
37.7B.11**	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.11**	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7B.13*	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13*	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12F	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 14'744.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.  
\* AAIR, \*\* VVIR

## 2.2 Défibrillateurs cardioverters

Pose d'un défibrillateur à simple chambre (ICD-V) / double-chambre (ICD-D) & triple chambre (CRT-D)

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Pose d'un défibrillateur automatique implantable à triple chambre CRT-D	F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01A	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation double ou triple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	5,629	9,3	2	0,694	21	0,156	CHF 53'476
Pose d'un défibrillateur automatique implantable à double-chambre ICD-D	F01D	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01A	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation double ou triple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	5,629	9,3	2	0,694	21	0,156	CHF 53'476
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Pose d'un défibrillateur automatique implantable à simple chambre ICD-V	F01F	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781	4,1	1	0,759	10	0,143	CHF 26'420
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01C	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation simple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	3,792	4,6	1	0,555	9	0,186	CHF 36'024
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.13	<p>Implantation d'électrode transveineuse auriculaire</p> <p>EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78)</p> <p>Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.</p>	<p>CapSure® Z Novus MRI (sonde de stimulation oreillette)</p> <p>CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM)</p> <p>CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stimulation, oreillette ou ventricule)</p> <p>CapSure® Fix Novus MRI (sonde de stimulation, oreillette ou ventricule)</p>	<p>5554</p> <p>4574</p> <p>5076</p> <p>4076</p>
37.7A.14	<p>Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire</p> <p>EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78)</p> <p>Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.</p>	<p>Attain Ability® MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire)</p> <p>Attain Ability® Plus MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire)</p> <p>Attain Ability® Straight MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire)</p> <p>Attain® Performa MRI quadripolar (dual bend)</p> <p>Attain® Performa MRI quadripolar (straight)</p> <p>Attain® Performa MRI quadripolar S</p> <p>Attain Stability™ MRI dual electrode</p> <p>Attain Stability™ MRI quadripolar</p>	<p>4196</p> <p>4296</p> <p>4396</p> <p>4298</p> <p>4398</p> <p>4598</p> <p>4796</p> <p>4798</p>
37.7A.31	<p>Implantation d'électrode transveineuse de choc</p> <p>EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78)</p> <p>Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.</p>	<p>Sprint Quattro Secure® MRI (RV/SVC actif)</p> <p>Sprint Quattro® (RV/SVC passif)</p> <p>Sprint Quattro Secure® S MRI (RV actif)</p> <p>Transvene® SVC</p>	<p>6947 / 6947M</p> <p>6944A</p> <p>6935 / 6935M</p> <p>6937 / 6937A</p>
37.8E.11	<p>Implantation d'un défibrillateur à chambre unique</p> <p>Cod. a.: Conversion du rythme cardiaque (99.6)</p> <p>Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A.-)</p> <p>Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières (39.A2.1-)</p> <p>Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11)</p> <p>INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'électrode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS])</p> <p>Cod. a.: Bypass cardio-pulmonaire [Circulation extracorporelle [CEC]] (39.61.-)</p> <p>Tout procédé concomitant (p.ex. pontage coronaire) (36.0- - 36.1D.-)</p> <p>Note: Implantation de défibrillateur ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale).</p>	<p>Visia AF MRI™ XT VR SureScan®</p> <p>Visia AF MRI S VR SureScan</p> <p>Evera MRI S VR SureScan®</p> <p>Primo MRI VR SureScan®</p> <p>Crome™ VR ICD MRI SureScan®</p> <p>Cobalt™ VR ICD MRI SureScan®</p> <p>Cobalt™ XT VR MRI SureScan®</p>	<p>DVFB2D4, DVFB2D1</p> <p>DVFC3D1, DVFC3D4</p> <p>DVFC3D4, DVFC3D1</p> <p>DVMC3D4</p> <p>DVPC3D1, DVPC3D4</p> <p>DVPB3D1, DVPB3D4</p> <p>DVPA2D1, DVPA2D4</p>

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8E.12	<p>Implantation d'un défibrillateur à doublechambre</p> <p>Cod. a.: Conversion du rythme cardiaque (99.6) Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A.-) Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières (39.A2.1-) Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11) INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'élec- trode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS]) Cod. a.: Bypass cardio-pulmonaire [Circulation extracorporelle [CEC]] (39.61.-) Tout procédé concomitant (p.ex. pontage coronaire) (36.0- - 36.1D.-) Note: Implantation de défibrillateur ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale).</p>	<p>Evera MRI XT DR SureScan® Evera MRI S DR SureScan® Primo MRI DR SureScan® Crome™ DR ICD MRI SureScan® Cobalt™ DR ICD MRI SureScan® Cobalt™ XT DR MRI SureScan®</p>	<p>DDMB2D4, DDMB2D1 DDMC3D4 DDMD3D4, DDMD3D1 DDPC3D4, DDPC3D1 DDPB3D4, DDPB3D1 DDPA2D4, DDPA2D1</p>
37.8E.21	<p>Implantation de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D] Défibrillateur biventriculaire [BiV] Stimulation biventriculaire avec défibrillateur cardiaque</p> <p>EXCL. Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P] (37.8A.3-) Note: Implantation d'un défibrillateur à resynchronisation (biventriculaire), [AICD], ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale). INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'élec- trode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS])</p>	<p>Claria MRI™ SureScan® Claria MRI Quad™ SureScan® Amplia MRI Quad™ SureScan® Amplia MRI™ SureScan® Crome™ HF CRT-D MRI SureScan® Crome™ HF Quad CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ HF CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ HF Quad CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ XT HF CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ XT HF Quad CRT-D MRI SureScan®</p>	<p>DTMA2D1 / DTMA2D4 DTMA2Q1 / DTMA2QQ DTMB2Q1 / DTMB2QQ DTMB2D1 / DTMB2D4 DTPC2D4 / DTPC2D1 DTPC2QQ / DTPC2Q1 DTPB2D4 / DTPB2D1 DTPB2QQ / DTPB2Q1 DTPA2D4 / DTPA2D1 DTPA2QQ / DTPA2Q1</p>
39.A1.2	<p>Procédure spécifique et aide technique lors de l'implantation d'électrodes de pacemaker ou de défibrillateur</p>		
39.A1.21	<p>Mise en place d'une électrode pour la stimulation directe du système de conducti- on intracardiaque (His Bundle Pacing)</p>	Select Secure® MRI	3830
39.A2.11	<p>Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM</p>	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrilla- teurs de Medtronic.	
39.A2.13	<p>Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibril- lateur INCL. Instruction du patient EXCL. Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11)</p>	MyCarelink	ESA4-RMS-LIFE-CLF (24960 ou 24952B ou OTHA4-MCLH27000)
00.9D	<p>Caractéristiques techniques de dispositifs et systèmes implantés Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Ils doivent être codés en plus lors de l'implantation des systèmes correspondants.</p>		
00.9D.11	<p>Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur permettant une surveillance à distance Utilisation d'un système d'assistance cardiovasculaire et pulmonaire permettant une surveillance à distance EXCL. Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de défibrillateur cardio- vertévre implanté (DCI), avec possibilité de surveillance à distance (37.20.22) Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de pacemaker implanté, avec possibilité de surveillance à distance (37.20.12)</p>	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrilla- teurs de Medtronic.	

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
I42.0	Myocardiopathie avec dilatation
I42.1	Myocardiopathie obstructive hypertrophique
I44.1	Bloc auriculoventriculaire complet : 2nde degré
I44.2	Bloc auriculoventriculaire complet : 3ème degré
I49.5	Syndrome de dysfonctionnement sinusal
I50.13	Insuffisance ventriculaire gauche : Avec symptôme en cas d'effort léger
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
Z45.08	Adaptation et manipulation d'autres dispositifs cardiaques (électroniques)

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Pose d'un défibrillateur automatique implantable à triple chambre (resynchronisation cardiaque avec défibrillateur) - CRT-D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I50.13	Insuffisance cardiaque : Avec symptôme en cas d'effort léger
<b>Procédures</b>	
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur
39.A2.11	Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur compatible à l'IRM (si compat. IRM)

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.–

La position F01A avec un cost-weight de 5,629 ne peut être obtenue qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p.ex. 35.F1.00 + 39.61.–)



### Pose d'un défibrillateur automatique implantable à double-chambre - ICD-D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I42.0	Myocardiopathie avec dilatation
<b>Procédures</b>	
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur
39.A2.11	Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur compatible à l'IRM (si compat. IRM)

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.–

La position F01A avec un cost-weight de 5,629 ne peut être obtenue qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p.ex. 35.F1.00 + 39.61.–). Le F01E avec un cost-weight de 5,226 est seulement atteint avec des comorbidités extrêmement sévères (PCCL = 4).



Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

## Neu-Implantation d'un défibrillateur à chambre unique (ICD-V)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I42.0	Myocardiopathie avec dilatation	
<b>Procédures</b>		
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique	
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F01F	Pose d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 26'420.--**

La position F01C avec un cost-weight de 3,792 ne peut être obtenue qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p.ex. 35.F1.00 + 39.61.--). La position F01E avec un cost-weight de 5,226 est seulement atteint avec des comorbidités extrêmement sévères (PCCL = 4).



## Changement d'agrégat à simple chambre (ICD-V) / double-chambre (ICD-D) & triple chambre (CRT-D) - ICD

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Changement d'agrégat d'un défibrillateur à triple chambre CRT-D	F02A	O	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899	2,2	1	0,286	4	0,158	CHF 27'541
Changement d'agrégat et des sondes d'un défibrillateur à triple chambre CRT-D	F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01A	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	5,629	9,3	2	0,694	21	0,156	CHF 53'476
Changement d'agrégat d'un défibrillateur à double-chambre ICD-D	F02A	O	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899	2,2	1	0,286	4	0,158	CHF 27'541
Changement d'agrégat et des sondes d'un défibrillateur à double-chambre ICD-D	F01D	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01A	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	5,629	9,3	2	0,694	21	0,156	CHF 53'476
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Changement d'agrégat d'un défibrillateur à simple chambre ICD-V	F02B	O	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,240	2	1	0,659	3	0,132	CHF 21'280

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Changement d'agrégat et de sonde d'un défibrillateur à simple chambre ICD-V	F01F	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781	4,1	1	0,759	10	0,143	CHF 26'420
Avec intervention cardiaque ou vasculaire	F01C	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière	3,792	4,6	1	0,555	9	0,186	CHF 36'024
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Seulement changement de sonde	F18B	O	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, âge > 15 ans	1,292	3,4	1	0,635	7	0,180	CHF 12'274

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire  EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus MRI (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stimulation, oreillette ou ventricule) CapSure® Fix Novus MRI (sonde de stimulation, oreillette ou ventricule)	5554 4574 5076  4076
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire  EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	Attain Ability® MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Plus MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Straight MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain® Performa MRI quadripolar (dual bend) Attain® Performa MRI quadripolar (straight) Attain® Performa MRI quadripolar S Attain Stability™ MRI dual electrode Attain Stability™ MRI quadripolar	4196  4296  4396  4298 4398 4598 4796 4798
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc  EXCL. Insertion d'un pacemaker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	Sprint Quattro Secure® MRI (RV/SVC actif) Sprint Quattro® (RV/SVC passif) Sprint Quattro Secure® S MRI (RV actif) Transvene® SVC	6947 / 6947M 6944A 6935 / 6935M 6937 / 6937A
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire  Cod. a.: Aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pacemaker ou de défibrillateur (39.A1.1-) EXCL. Omettre le code - Enlèvement d'un pacemaker temporaire Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		
37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire  Cod. a.: Aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pacemaker ou de défibrillateur (39.A1.1-) EXCL. Omettre le code - Enlèvement d'un pacemaker temporaire Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		
37.7B.31	Enlèvement d'électrode transveineuse de choc  Cod. a.: Aide technique lors de l'enlèvement de sondes de pacemaker ou de défibrillateur (39.A1.1-) EXCL. Omettre le code - Enlèvement d'un pacemaker temporaire Note: Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.		



Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8E.11	<p>Implantation d'un défibrillateur à chambre unique</p> <p>Cod. a.: Conversion du rythme cardiaque (99.6) Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A.-) Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières (39.A2.1-) Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11) INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'électrode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS]) Cod. a.: Bypass cardio-pulmonaire [Circulation extracorporelle [CEC]] (39.61.-) Tout procédé concomitant (p.ex. pontage coronaire) (36.0- - 36.1D.-) Note: Implantation de défibrillateur ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale).</p>	<p>Visia AF MRI™ XT VR SureScan® Visia AF MRI S VR SureScan® Evera MRI S VR SureScan® Primo MRI VR SureScan® Crome™ VR ICD MRI SureScan® Cobalt™ VR ICD MRI SureScan® Cobalt™ XT VR MRI SureScan®</p>	<p>DVFB2D4, DVFB2D1 DVFC3D1, DVFC3D4 DVFC3D4, DVFC3D1 DVMC3D4 DVPC3D1, DVPC3D4 DVPB3D1, DVPB3D4 DVPA2D1, DVPA2D4</p>
37.8E.12	<p>Implantation d'un défibrillateur à doublechambre</p> <p>Cod. a.: Conversion du rythme cardiaque (99.6) Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A.-) Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières (39.A2.1-) Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11) INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'électrode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS]) Cod. a.: Bypass cardio-pulmonaire [Circulation extracorporelle [CEC]] (39.61.-) Tout procédé concomitant (p.ex. pontage coronaire) (36.0- - 36.1D.-) Note: Implantation de défibrillateur ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale).</p>	<p>Evera MRI XT DR SureScan® Evera MRI S DR SureScan® Primo MRI DR SureScan® Crome™ DR ICD MRI SureScan® Cobalt™ DR ICD MRI SureScan® Cobalt™ XT DR MRI SureScan®</p>	<p>DDMB2D4, DDMB2D1 DDMC3D4 DDMD3D4, DDMD3D1 DDPC3D4, DDPC3D1 DDPB3D4, DDPB3D1 DDPA2D4, DDPA2D1</p>
37.8E.21	<p>Implantation de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D] Défibrillateur biventriculaire [BiV] Stimulation biventriculaire avec défibrillateur cardiaque</p> <p>EXCL. Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P] (37.8A.3-) Note: Implantation d'un défibrillateur à resynchronisation (biventriculaire), [AICD], ainsi que création de poche (sous-cutanée) (aponévrose abdominale). INCL. Procédés peropératoires pour la mesure et l'évaluation des signaux de l'électrode et pour la mesure du seuil de défibrillation (études électrophysiologiques [EPS])</p>	<p>Claria MRI™ SureScan® Claria MRI Quad™ SureScan® Amplia MRI Quad™ SureScan® Amplia MRI™ SureScan® Crome™ HF CRT-D MRI SureScan® Crome™ HF Quad CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ HF CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ HF Quad CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ XT HF CRT-D MRI SureScan® Cobalt™ XT HF Quad CRT-D MRI SureScan®</p>	<p>DTMA2D1 / DTMA2D4 DTMA2Q1 / DTMA2QQ DTMB2Q1 / DTMB2QQ DTMB2D1 / DTMB2D4 DTPC2D4 / DTPC2D1 DTPC2QQ / DTPC2Q1 DTPB2D4 / DTPB2D1 DTPB2QQ / DTPB2Q1 DTPA2D4 / DTPA2D1 DTPA2QQ / DTPA2Q1</p>
37.8F.11	<p>Enlèvement de défibrillateur à chambre unique</p> <p>Cod. a.: Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B.-) EXCL. Omettre le code - Contrôle du dispositif durant l'intervention</p>		
37.8F.12	<p>Enlèvement de défibrillateur à double chambre</p> <p>Cod. a.: Enlèvement d'électrodes et de capteurs cardiaques (37.7B.-) EXCL. Omettre le code - Contrôle du dispositif durant l'intervention</p>		

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D] Défibrillateur biventriculaire [BiV] Stimulation biventriculaire avec défibrillateur cardiaque EXCL. Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P] (37.8B.3-)		
39.A2.11	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrilla- teurs de Medtronic.	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrilla- teur, INCL. Instruction du patient EXCL. Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance (00.9D.11)	MyCarelink	ESA4-RMS-LIFE-CLF (24960 ou 24952B ou OTHA4-MCLH27000)
00.9D	Caractéristiques techniques de dispositifs et systèmes implantés Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Ils doivent être codés en plus lors de l'implantation des systèmes correspondants.		
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur permettant une surveillance à distance Utilisation d'un système d'assistance cardiovasculaire et pulmonaire permettant une surveillance à distance EXCL. Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de défibrillateur cardio- vertéur implanté (DCI), avec possibilité de surveillance à distance (37.20.22) Omettre le code - Contrôle cardiaque en présence de pacemaker implanté, avec possibilité de surveillance à distance (37.20.12)	Tous les modèles de stimulateurs cardiaques et de défibrilla- teurs de Medtronic.	

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## AUTRES CODES UTILISÉS DE CHOP 2024

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.7A.21	Implantation d'électrode dans l'épicarde, par thoracotomie et sternotomie, chirurgicale ouverte	CapSure® EPI	4968 / 5071
37.7A.22	Implantation d'électrode dans l'épicarde, par voie sous-xyphoïdienne, chirurgicale ouverte	CapSure® EPI SQ Elektrode	4968 / 5071 6996 SQ
37.7A.23	Implantation d'électrode dans l'épicarde, thoracoscopique	CapSure® EPI	4968 / 5071
37.7A.32	Implantation d'électrode sous-cutanée de choc	Electrode de défibrillation épicaudique sous-cutanée Transvene	6996 SQ 6937, 6937A
37.7A.33	Implantation d'électrode sous-cutanée de choc pour utilisation avec un système de défibrillation sous-cutané		
37.7A.41	Implantation de patch épicaudique		
37.7B.21	Enlèvement d'électrode épicaudique, par thoracotomie et sternotomie, chirurgical ouvert		
37.7B.22	Enlèvement d'électrode épicaudique, par voie sous-xyphoïdienne, chirurgical ouvert		
37.7B.23	Enlèvement d'électrode épicaudique, thoracoscopique		
37.7B.32	Enlèvement d'électrode sous-cutanée de choc		
37.7B.33	Enlèvement d'électrode sous-cutanée de choc pour système de défibrillation sous-cutané		
37.7B.41	Enlèvement de patch épicaudique		
00.9A.2C	Matériau (partiellement) résorbable, synthétique, imprégné d'agent antimicrobien	TYRX™ Absorbable Antibacterial Envelope	CMRM6122INT CMRM6133INT

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Changement d'agrégat d'un CRT-D uniquement

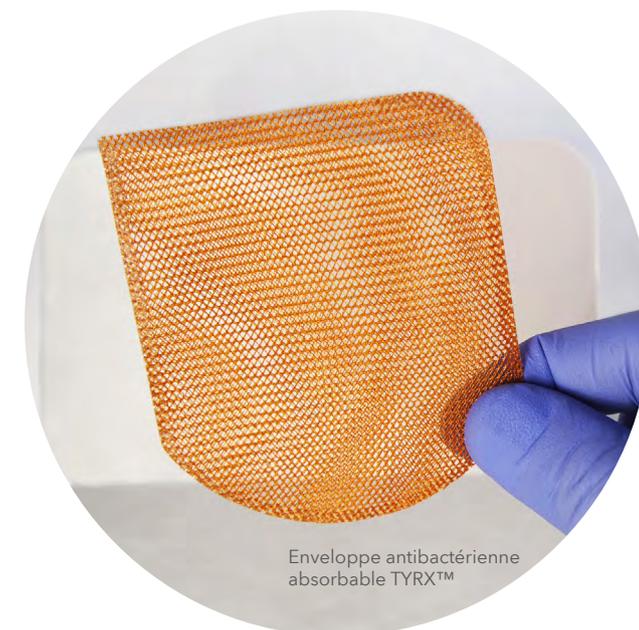
Dans ce cas, il n'y a pas de changement de sonde. Utilisation d'une enveloppe antibactérienne absorbable pour réduire les risques d'infection.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur
00.9A.2C	Matériau (partiellement) résorbable, synthétique, imprégné d'agent antimicrobien

DRG	Texte	Cost-Weight
F02A	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardioverteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 27'541.–



Enveloppe antibactérienne absorbable TYRX™

Le document de consensus international de l'EHRA recommande TYRX™ pour réduire les infections associées aux dispositifs implantables

## Changement d'agrégat CRT-D et des sondes

Dans ce cas, c'est le système complet qui est changé (sondes incluses). Cela entre dans un DRG avec une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
et/ou	
37.7B.31	Enlèvement d'électrode transveineuse de choc
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
et/ou	
37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.

Le F01A avec un cost-weight de 5,629 n'est obtenu qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p. ex. 35.F1.00+39.61.-).

## Changement d'agrégat uniquement d'un ICD à double-chambre

Dans ce cas, il n'y a pas de changement de sondes.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.12	Enlèvement de défibrillateur à double chambre
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F02A	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 27'541.

## Changement d'agrégat et des sondes d'un ICD à double-chambre

Dans ce cas, c'est le système complet qui est changé (sondes incluses). Cela entre dans un DRG avec une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.12	Enlèvement de défibrillateur à double chambre
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
et/ou	
37.7B.31	Enlèvement d'électrode transveineuse de choc
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
et/ou	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.**

Le F01A avec un cost-weight de 5,629 n'est obtenu qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p. ex. 35.F1.00 + 39.61.-). Le F01E avec un cost-weight de 5,226 n'est obtenu qu'avec de graves comorbidités (PCCL = 4).

## Changement d'agrégat uniquement d'un ICD à simple chambre

Dans ce cas, les sondes restent inchangées.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F02B	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,240

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'280.**

## Changement d'agrégat d'un ICD à simple chambre ainsi que des sondes

Dans ce cas, c'est le système complet (sondes incluses) qui est changé. Cela mène à un DRG d'une valeur supérieure.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique
37.7B.31	Enlèvement d'électrode transveineuse de choc
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 26'420.

Le F01C avec un cost-weight de 3,792 n'est obtenu qu'avec une intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire (p. ex. 35.F1.00 + 39.61.-). Le F01E avec un cost-weight de 5,226 n'est obtenu qu'avec de graves comorbidités (PCCL = 4).

## Changement de sonde SEUL

Le nombre de sondes n'a pas d'impact sur le DRG.

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
et/ou	
37.7B.31	Enlèvement d'électrode transveineuse de choc
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
et/ou	
37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire

DRG	Texte	Cost-Weight
F18B	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, âge > 15 ans	1,292

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 12'274.

## 2.3 Micra™ - Pacemaker transveineux sans sonde

### Nouveaux Codes CHOP 2023

- 37.8A.44 Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV  
37.8B.44 Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Pose d'un pacemaker transveineux sans sonde	F12D	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde	2,231	4	1	0,505	9	0,144	CHF 21'195
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Changement de pacemaker transveineux sans sonde	F12D	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde	2,231	4	1	0,505	9	0,144	CHF 21'195
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8A.42	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre	Micra™ VR Micra™ VR2	MC1VR01 MC2VR01
37.8A.43	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation double-chambre		
37.8A.44	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV	Micra™ AV Micra™ AV2	MC1AVR1 MC2AVR1

## AUTRES CODES CHOP 2024 UTILISÉS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8B.42	Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre	Micra™ VR Micra™ VR2	MC1VR01 MC2VR01
37.8B.43	Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation double-chambre		
37.8B.44	Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV	Micra™ AV Micra™ AV2	MC1AVR1 MC2AVR1



Micra™ VR

Micra™ AV

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Pose d'un pacemaker transveineux sans sonde

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I44.1	Bloc auriculoventriculaire du second degré
<b>Procédures</b>	
37.8A.42	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre
ou	
37.8A.44	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV
39.A2.11	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM

DRG	Texte	Cost-Weight
F12D	Implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde	2,231

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'195.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

### Changement de pacemaker transveineux sans sonde

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.42	Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre
ou	
37.8B.44	Enlèvement de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV
37.8A.42	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre
ou	
37.8A.44	Implantation de pacemaker transveineux sans sonde, stimulation simple-chambre avec synchronisation AV
39.A2.11	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM

DRG	Texte	Cost-Weight
F12D	Implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde	2,231

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'195.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## 2.4 Up-/downgrades de défibrillateur à défibrillateur

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Défibrillateur simple chambre (ICD-V) à défibrillateur double chambre (ICD-D)	F01D	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Défibrillateur simple chambre (ICD-V) à défibrillateur triple chambre (CRT-D)	F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Défibrillateur double chambre (ICD-D) à défibrillateur simple chambre (ICD-V)	F02B	O	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,240	2	1	0,659	3	0,132	CHF 21'280
Défibrillateur double chambre (ICD-D) à défibrillateur triple chambre (CRT-D)	F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Lors d'un PCCL > 3	F01E	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Défibrillateur triple chambre (CRT-D) à défibrillateur simple chambre (ICD-V)	F02B	O	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,240	2	1	0,659	3	0,132	CHF 21'280
Défibrillateur triple chambre (CRT-D) à défibrillateur double chambre (ICD-D)	F02A	O	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899	2,2	1	0,286	4	0,158	CHF 27'541

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Défibrillateur simple chambre (ICD-V) à défibrillateur double chambre (ICD-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

### Défibrillateur simple chambre (ICD-V) à défibrillateur triple chambre (CRT-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Défibrillateur triple chambre (CRT-D) à défibrillateur simple chambre (ICD-V)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]	
Ev. 37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire	
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire	
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F02B	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,240

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'280.

## Défibrillateur triple chambre (CRT-D) à défibrillateur double chambre (ICD-D)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]	
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire	
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F02A	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	2,899

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 27'541.

## 2.5 Up-/downgrades de pacemaker à pacemaker

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
<b>Simple chambre (AAI* ou VVI**) à double chambre (DDD)</b>	F12E	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625	3,8	1	0,506	9	0,147	CHF 15'438
Lors d'un PCCL > 3	F12B	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
<b>Simple chambre (AAI* ou VVI**) à triple chambre (CRT-P)</b>	F12C	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Lors d'un PCCL > 3	F12B	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
<b>Double chambre (DDD) à simple chambre (AAI* ou VVI**)</b>	F17B	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
<b>Pacemaker à double (DDD) à triple chambre (CRT-P)</b>	F12C	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Lors d'un PCCL > 3	F12B	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
<b>Triple chambre (CRT-P) à simple chambre (AAI* ou VVI**)</b>	F17B	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
<b>Triple chambre (CRT-P) à double chambre (DDD)</b>	F17A	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Pacemaker à simple chambre (AAI ou VVI) à deux chambres (DDD)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
37.7A.11*	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13**	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12E	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 15'438.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.  
\* AAI, \*\* VVI

### Pacemaker à simple chambre (AAI ou VVI) à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
37.7A.11*	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7A.13**	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.  
\* AAI, \*\* VVI

## Pacemaker à double chambre (DDD) à simple chambre (AAI ou VVI)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21 ou	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
37.7B.11* ou	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.7B.13**	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.

\* AAI, \*\* VVI

## Pacemaker à double (DDD) à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21 ou	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à simple chambre (AAI ou VVI)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]	
Ev. 37.7B.11*	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire	
Ev. 37.7B.13**	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire	
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire	
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.		

\* AAI, \*\* VVI

## Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à double chambre (DDD)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]	
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire	
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique	
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.		

## 2.6 Passage d'un pacemaker à un défibrillateur (ICD)

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Pacemaker à simple chambre (VVI* ou AAI**) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)	F01F	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781	4,1	1	0,759	10	0,143	CHF 26'420
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Pacemaker simple chambre (VVI* ou AAI**) à défibrillateur double chambre (ICD-D)	F01D	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Pacemaker à simple chambre (VVI* ou AAI) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)	F01B	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)	F01F	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781	4,1	1	0,759	10	0,143	CHF 26'420
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à double chambre (ICD-D)	F01D	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
<b>Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)</b>	F01B	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
<b>Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)</b>	F01F	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781	4,1	1	0,759	10	0,143	CHF 26'420
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
<b>Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à double chambre (ICD-D)</b>	F01D	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485	4,4	1	1,072	11	0,154	CHF 33'108
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647
<b>Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)</b>	F01B	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201	CHF 35'093
Lors d'un PCCL > 3	F01E	○	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation	5,226	12,6	3	0,685	23	0,157	CHF 49'647

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Pacemaker à simple chambre (VVI ou AAI) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
Ev. 37.7B.11*	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire ou
Ev. 37.7B.13**	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 26'420.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.  
\* VVI, \*\* AAI

### Pacemaker simple chambre (VVI ou AAI) à défibrillateur double chambre (ICD-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
Ev. 37.7B.11*	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7A.13*	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.  
\* VVI

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

## Pacemaker à simple chambre (VVI ou AAI) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.11	Enlèvement de pacemaker à chambre unique
Ev. 37.7B.11*	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7A.13*	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.  
\* VVI

## Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21 ou	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
Ev. 37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 26'420.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à double chambre (ICD-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21 ou	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Pacemaker à double chambre (DDD) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.21 ou	Enlèvement de pacemaker à double chambre sans stimulation antitachycardique
37.8B.22	Enlèvement de pacemaker à double chambre avec stimulation antitachycardique
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à simple chambre (ICD-V)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
Ev. 37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.8E.11	Implantation d'un défibrillateur à chambre unique
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	2,781

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 26'420.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à double chambre (ICD-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.8E.12	Implantation d'un défibrillateur à double chambre
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre	3,485

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 33'108.

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## Pacemaker à triple chambre (CRT-P) à défibrillateur à triple chambre (CRT-D)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.00	Adaptation et manipulation d'un stimulateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8B.31	Enlèvement de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
Ev. 37.7B.11	Enlèvement d'électrode transveineuse ventriculaire
37.8E.21	Implantation de défibrillateur à resynchronisation (CRT-D)
37.7A.31	Implantation d'électrode transveineuse de choc
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 35'093.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F01E avec un cost-weight de 5,226 est atteint.

## 2.7 Passage d'un défibrillateur (ICD) à un pacemaker

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à simple chambre (VVI)	F17B	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à double chambre (DDD)	F12E	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625	3,8	1	0,506	9	0,147	CHF 15'438
Lors d'un PCCL > 3	F12B	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à triple chambre (CRT-P)	F12C	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Lors d'un PCCL > 3	F12B	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	○	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacemaker à simple chambre (VVI)	F17B	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacemaker à double chambre (DDD)	F17A	○	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost- Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost- weight/ jour	1er jour avec sup- plément 3/4)	Cost- weight/ jour	
Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacema- ker à triple chambre (CRT-P)	F12C	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258	3,5	1	0,611	8	0,189	CHF 21'451
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Si un enfant est traité	F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une sti- mulation triple ou double chambre avec intervention complexe ou âge < 16 ans ou procédure particulière	2,767	5,1	1	0,617	12	0,188	CHF 26'287
Défibrillateur à triple cham- bre (CRT-D) à pacemaker à simple chambre (VVI)	F17B	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861	2,3	1	0,089	5	0,115	CHF 8'180
Défibrillateur à triple cham- bre (CRT-D) à pacemaker à double chambre (DDD)	F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-cham- bres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811
Défibrillateur à triple cham- bre (CRT-D) à pacemaker à triple chambre (CRT-P)	F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-cham- bres	1,138	2,2	1	0,179	4	0,131	CHF 10'811

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à simple chambre (VVI)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.

### Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à double chambre (DDD)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12E	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre	1,625

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 15'438.

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## Défibrillateur à simple chambre (ICD-V) à pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8F.11	Enlèvement de défibrillateur à chambre unique	
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]	
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire	
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.**

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacemaker à simple chambre (VVI)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8F.12	Enlèvement de défibrillateur à double chambre	
Ev. 37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire	
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.**

## Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacemaker à double chambre (DDD)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.12	Enlèvement de défibrillateur à double chambre
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM (si compat. IRM)
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.**

## Défibrillateur à double chambre (ICD-D) à pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.12	Enlèvement de défibrillateur à double chambre
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM (si compat. IRM)
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre	2,258

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 21'451.**

Le Code DRG F12A avec un cost-weight de 2,767 est atteint si un enfant est traité. Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

## Défibrillateur à triple chambre (CRT-D) à pacemaker à simple chambre (VVI)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]
Ev. 37.7B.13	Enlèvement d'électrode transveineuse auriculaire
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	0,861

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'180.

## Défibrillateur à triple chambre (CRT-D) à pacemaker à double chambre (DDD)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté
<b>Procédures</b>	
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]
Ev. 37.7B.14	Enlèvement d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus pcoronaire
37.8A.21 ou	Implantation de pacemaker à double chambre, sans stimulation antitachycardique
37.8A.22	Implantation de pacemaker à double chambre, avec stimulation antitachycardique
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur

DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## Défibrillateur à triple chambre (CRT-D) à pacemaker à triple chambre (CRT-P)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
Z45.01	Adaptation et manipulation d'un défibrillateur cardiaque implanté	
<b>Procédures</b>		
37.8F.21	Enlèvement de défibrillateur à resynchronisation [CRT-D]	
37.8A.31	Implantation de pacemaker à resynchronisation [CRT-P]	
39.A2.11 (si compat. IRM)	Utilisation d'un pacemaker ou défibrillateur compatible à l'IRM	
00.9D.11	Utilisation de systèmes permettant une surveillance à distance	
39.A2.13	Utilisation d'un émetteur pour surveillance à distance d'un pacemaker ou défibrillateur	
DRG	Texte	Cost-Weight
F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1,138

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'811.

## 2.8 Appareil de monitoring ECG sous-cutané

### Implantation / changement d'agrégat et explantation d'un appareil de monitoring ECG sous-cutané

#### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Implantation d'un appareil de monitoring ECG sous-cutané	F12F	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552	5,3	1	0,651	12	0,122	CHF 14'744
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Changement d'agrégat d'un appareil de monitoring ECG	F12F	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552	5,3	1	0,651	12	0,122	CHF 14'744
Lors d'un PCCL > 3	F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec CC extrêmement sévères	2,973	12,3	3	0,474	25	0,113	CHF 28'244
Thrombolyse sélective suite à un infarctus cérébral dans une stroke unit jusqu'à 24 heures	B20D	O	Interventions intracrâniennes particulières ou complexes ou grande opération de la colonne vertébrale, âge < 3 ans ou avec diagnostic particulier	1,773	6	1	0,513	13	0,188	CHF 16'844
Avec l'implantation d'un moniteur ECG sous-cutané	B04B	O	Interventions sur les vaisseaux extracrâniens, fermeture de communication interauriculaire ou stimulateur cardiaque avec CC sévères ou lors d'un infarctus cérébral	2,225	8,8	1	0,785	16	0,187	CHF 21'138
Thrombectomie mécanique avec traitement neurologique complexe après un AVC ischémique dans un stroke center	B39B	O	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu de plus de 72 heures avec intervention opératoire particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points	2,848	8,3	1	0,990	16	0,175	CHF 27'056
Avec l'implantation d'un moniteur ECG sous-cutané*	B39B	O	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu de plus de 72 heures avec intervention opératoire particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points	2,848	8,3	1	0,990	16	0,175	CHF 27'056

\* l'implantation d'un Reveal® n'est pas pertinente pour le groupage.

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un basera-te de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/ jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/ jour	
Réadaptation gériatrique aiguë, minimum 14 à 20 jours de traitement et fonctions motrices sévèrement limitées	A95C	M	Réadaptation gériatrique aiguë, à partir de 14 jours de traitement ou traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou avec CC extrêmement sévères ou intervention particulière	2,229	18,6	5	0,362	29	0,117	CHF 21'176
Avec l'implantation d'un moniteur ECG sous-cutané	A95B	M	Réadaptation gériatrique aiguë, à partir de 14 jours de traitement ou traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou avec CC extrêmement sévères, avec procédure opératoire particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 184 points ou traitement sous vide	3,079	19,8	5	0,399	29	0,142	CHF 29'251
Réadaptation gériatrique aiguë, jusqu'à 6 jours de traitement	F73B	M	Syncope et collapsus	0,550	4	1	0,242	9	0,109	CHF 5'225
Avec l'implantation d'un moniteur ECG sous-cutané	F12F	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552	5,3	1	0,651	12	0,122	CHF 14'744

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8C	Implantation d'enregistreur d'événements	Reveal LINQ™, Reveal LINQ II™	LINQ II™ LNQ11 LNQ22
37.8D	Enlèvement d'enregistreur d'événements	Reveal LINQ™, Reveal LINQ II™	LINQ II™ LNQ11 LNQ22
39.77.50	Thrombolyse percutanée sélective de vaisseau(x) intracrânien(s)		
39.77.62	Thrombectomie percutanée de vaisseau(x) intracrânien(s)	Solitaire™ Platinum Solitaire Platinum Solitaire X	SRD3-**
93.89.93	Réadaptation gériatrique aiguë, jusqu'à 6 jours de traitement		
93.89.95	Réadaptation gériatrique aiguë, d'au moins 14 à 20 jours de traitement		
99.A7	Diagnostic complexe de l'AVC aigu en stroke unit ou stroke center, jusqu'à 24 heures maximum		
99.BA.16	Traitement neurologique complexe d'AVC aigu en stroke center [SC], de plus de 72 heures jusqu'à 96 heures		
99.BA.26	Traitement neurologique complexe d'AVC aigu en stroke unit [SU], de plus de 72 heures jusqu'à 96 heures		

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
I42.1	Myocardiopathie obstructive hypertrophique
I63.3	Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères cérébrales
I64	Accident vasculaire cérébral, non précisé comme étant hémorragique ou par infarctus
R55	Syncope et collapsus
U50.40	Limitation fonctionnelle motrice sévère: Index de Barthel: 20-35 points
Z45.08	Adaptation et manipulation d'autres dispositifs cardiaques (électroniques)

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Implantation d'un appareil de monitoring ECG sous-cutané

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I42.1	Myocardiopathie obstructive hypertrophique
<b>Procédures</b>	
37.8C	Implantation d'enregistreur d'événements

DRG	Texte	Cost-Weight
F12F	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 14'744.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.

### Changement d'un appareil de monitoring ECG sous-cutané

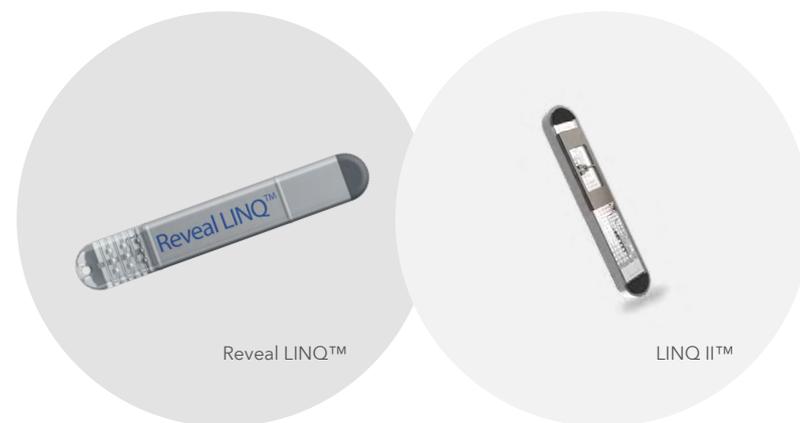
Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
Z45.08	Adaptation et manipulation d'autres dispositifs cardiaques (électroniques)
<b>Procédures</b>	
37.8D	Enlèvement d'enregistreur d'événements
37.8C	Implantation d'enregistreur d'événements

DRG	Texte	Cost-Weight
F12F	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre	1,552

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 14'744.**

Lors d'un PCCL > 3 le code DRG F12B avec un cost-weight de 2,973 est atteint.



## CODAGE/FACTURATION DE L'IMPLANTATION D'UN REVEAL® LORS D'UN AVC CRYPTOGÉNIQUE OU POUR DES CAS EN GÉRIATRIE AIGÛE

### Exemples de calculs selon SwissDRG

Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères cérébrales, I63.3	DRG	Cost-Weight	Revenu *		DRG	Cost-Weight	Revenu *
Traitement neurologique complexe d'AVC aigu en stroke center (SC), de plus de 72 heures (CHOP 99.BA.16) et thrombectomie (CHOP 39.77.62)	B39B	2,848	CHF 27'056	+ CHOP-Kode 37.8C Implantation d'enregistreur d'événements	B39B	2,848	CHF 27'056
Thrombolyse percutanée sélective de vaisseau(x) intracrânien(s) (CHOP 39.77.50) jusqu'à 24 heures après un infarctus cérébral dans une stroke unit	B20D	1,773	CHF 16'844		B04B	2,225	CHF 21'138
Geriatric R55 Syncope et collapsus	DRG	Cost-Weight	Revenu *		DRG	Cost-Weight	Revenu *
Réadaptation gériatrique aiguë, d'au moins 14 à 20 jours de traitement (CHOP 93.89.95) avec limit	A95D	1,824	CHF 17'328	+ CHOP-Kode 37.8C Implantation d'enregistreur d'événements	A95B	3,079	CHF 29'251

### ! UTILISATION MONITEURS CARDIAQUES IMPLANTABLES (ICM) DANS LE CADRE D'ABLATIONS

Dans les mesures ablatives pour les arythmies cardiaques avec des ablations hautement complexes dans l'oreille gauche, les ventricules ou les veines pulmonaires, un moniteur cardiaque implantable peut être utilisé pour le contrôle du schéma thérapeutique mis en place.

### ! UTILISATION MONITEURS CARDIAQUES IMPLANTABLES (ICM) EN RELATION AVEC D'AUTRES INDICATIONS

Les épilepsies (codes diagnostics : G40\*) peuvent également avoir des causes cardiaques. Le moniteur cardiaque Reveal® LINQ™ peut détecter les arythmies, ce qui permet une décision de traitement adéquate en cas d'épilepsie.

\* Revenu avec un baserate de CHF 9'500

## 2.9 Ablations de tissus du coeur

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un base-rate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Cryoablation	F50B	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec intervention complexe, âge > 15 ans	1,238	2,6	1	0,333	5	0,190	CHF 11'761
Cryoablation avec ponction transeptale	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445
Tachycardie jonctionnelle AVN/AVNRT	F50C	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie, âge > 15 ans	1,044	2,6	1	0,364	5	0,177	CHF 9'918
Tachycardie supraventriculaire avec flutter auriculaire chronique	F50B	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec intervention complexe, âge > 15 ans	1,238	2,6	1	0,333	5	0,190	CHF 11'761
Excitation auriculoventriculaire anormale, WPW droit	F50B	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec intervention complexe, âge > 15 ans	1,238	2,6	1	0,333	5	0,190	CHF 11'761
Excitation auriculoventriculaire anormale, WPW gauche	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445
Toutes les ablations chez l'enfant	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445
Ablation par radiofréquence refroidie avec ponction transeptale	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445
Ablation avec Pulse-Select™ Pulsed Field Ablation Catheter	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445
Ablation avec Affera Sphere-9™ Mapping- and Ablation Catheter	F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731	2,3	1	0,345	4	0,237	CHF 16'445

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.34.1	Techniques d'ablation pour le traitement de tachyarythmies Cod. a.: Ponction transseptale par cathéter dans le cœur (37.9C.21) Si effectuées - Mesures supplémentaires de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation (37.34.4-) Si effectuées - Procédures de soutien dans le traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation (37.34.3-) Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation (37.34.2-)		
37.34.11	Ablation par radiofréquence conventionnelle	RF MarinR® 7Fr 4mm RF SprinklR™ - 4mm RF MarinR® 5Fr 4mm RF EnhancR® II 4mm RF ConductR® 4mm RF ConductR® 8mm RF ContactR® 8mm	075302, 075305, 075312, 075402, 075405 S17401, S17403 076514, 076515, 076583, 076584, 076585, 076586 31744523, 31745523, 31745533, 39745533, 39746534 0786022, 0786042, 0786044, 0787533, 0787544 07886042, 07886044, 07887533, 07887544 070286034, 070287533
37.34.12	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréquence refroidie	DiamondTemp™ RF SprinklR™ - 4mm	S17401, S17403
37.34.15	Cryoablation	Freezor® 1 Freezor® 3 Freezor® 5 Freezor® Xtra 1 Freezor® Xtra 3 Freezor® Xtra 5 Freezor® MAX 3 Freezor® MAX 5	207F1 207F3 207F5 217F1 217F3 217F5 209F3 209F5
37.34.2	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. L'ablation lors de tachyarythmie doit faire l'objet d'un codage séparé.		
37.34.1C	Ablation lors de tachyarythmie, électroporation irréversible Ablation lors de tachyarythmie, ablation en champ pulsé [Pulsed Field Ablation, PFA]	PulseSelect™ PULSED FIELD Affera Sphere-9™	
37.34.21	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette droite  INCL. Veines caves et sinus coronaire EXCL. Noeud AV (37.34.22)	RF MarinR® 7Fr 4mm RF SprinklR™ - 4mm RF MarinR® 5Fr 4mm RF EnhancR® II 4mm RF ConductR® 4mm RF ConductR® 8mm RF ContactR® 8mm	075302, 075305, 075312, 075402, 075405 S17401, S17403 076514, 076515, 076583, 076584, 076585, 076586 31744523, 31745523, 31745533, 39745533, 39746534 0786022, 0786042, 0786044, 0787533, 0787544 07886042, 07886044, 07887533, 07887544 070286034, 070287533

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.34.22	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, noeud AV	RF MarinR® 7Fr 4mm RF MarinR® 5Fr 4mm RF EnhancR® II 4mm RF ConductR® 4mm	075302, 075305, 075312, 075402, 075405, 076514, 076515, 076583, 076584, 076585, 076586 31744523, 31745523, 31745533, 39745533, 39746534 0786022, 0786042, 0786044, 0787533, 0787544
37.34.23	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, ventricule droit		
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche  INCL. Veines pulmonaires	FlexCath Advance Steerable Sheath (12Fr.) ArcticFront Advance™ PRO cryoballoon-23mm ArcticFront Advance™ PRO cryoballoon-28mm Arrive™- Braided Transseptal Sheath (10 Fr. ID)	4FC12 AFAPRO23 AFAPRO28 990061-055 / 990061-070, 990061-090 / 990061-120
37.34.25	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, ventricule gauche	RF SprinklR™ - 4mm	S17401, S17403

## CODES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTS DE CHOP 2024

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.26	Test électrophysiologique invasif par cathéter	TorqR® Quadri TorqR® Quadri TorqR® CS MarinR® CS MarinR® SC MarinR® MCXL StablemapR® SoloisT® Quadri SoloisT® Bipo	041002JM/UM, 041005DM/JM/UM 04120DS, 04122JM/UM, 04125JM/UM 041565CS, 041590CS, 041865CS 0433002M, 043325M, 0433228M 072322M 072302, 072402 04401SM, 04402SM 441016JF/U, 44216J/JF/U, 44516J/JF/U 448112CL/J, 448142CL/J
37.34.3	Procédures de soutien dans le traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. L'ablation lors de tachyarythmie doit faire l'objet d'un codage séparé.		
37.34.31	Ablation lors de tachyarythmie, à l'aide de méthodes de cartographie 3D		
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur	Arrive™- Braided Transseptal Sheath (10 Fr. ID) Brockenbrough® Transseptal Needle Mullins™ Transseptal Sheath	990061-055 / 990061-070, 990061-090 / 990061-120 EP002994S / EP003997S EP008591

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
I45.6	Syndrome de pré-excitation
I47.1	Tachycardie supraventriculaire
I47.2	Tachycardie ventriculaire
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
I48.2	Fibrillation auriculaire, permanente
I48.3	Flutter auriculaire, typique

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### CRYOABLATION

- Arctic Front™ Cathéter à ballonnet cryogénique, Cathéter de cartographie de la Famille de produits Achieve™

#### Cryoablation avec ponction transseptale **sans** ponction transseptale et méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
37.34.15	Cryoablation
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.

#### Cryoablation **avec** ponction transseptale et méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
37.34.15	Cryoablation
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.34.31	Ablation lors de tachyarythmie, à l'aide de méthodes de cartographie 3D
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.

❗ En cas de ponction transseptale lors de 37.34.1- «Techniques d'ablation pour le traitement de tachyarythmies», il faut ajouter le code 37.9C.21 «Ponction transseptale par cathéter dans le coeur». (selon CHOP 2024)

❗ La localisation doit être codée également.

## ABLATION PAR RADIOFRÉQUENCE REFROIDIE - DiamondTemp™

En cas de fibrillation auriculaire paroxystique ou persistante **sans** méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
37.34.12	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréquence refroidie
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

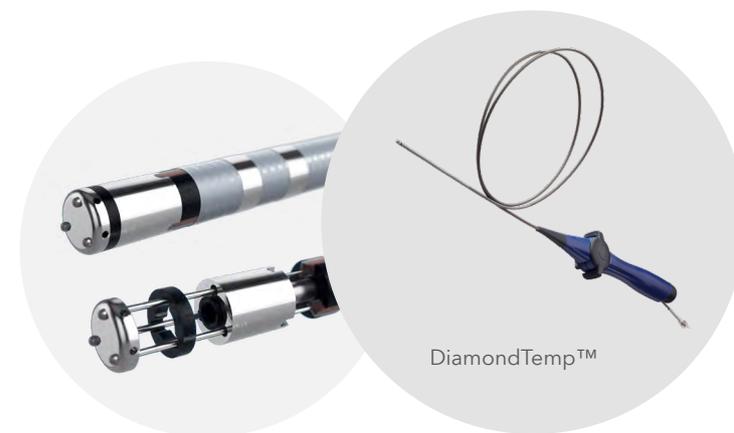
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.

En cas de fibrillation auriculaire paroxystique ou persistante **avec** méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
37.34.12	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréquence refroidie
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.34.31	Ablation lors de tachyarythmie, à l'aide de méthodes de cartographie 3D
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.



## ABLATION AVEC PulseSelect™ PULSED FIELD ABLATION CATHETER

Ablation des veines pulmonaires en cas de fibrillation auriculaire paroxystique ou persistante **sans** méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
<b>37.34.1C</b>	Ablation lors de tachyarythmie, électroporation irréversible
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.

Ablation des veines pulmonaires en cas de fibrillation auriculaire paroxystique ou persistante **avec** méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I48.0	Fibrillation auriculaire, paroxystique
ou	
I48.1	Fibrillation auriculaire, persistante
<b>Procédures</b>	
<b>37.34.1C</b>	Ablation lors de tachyarythmie, électroporation irréversible
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires
37.34.31	Ablation lors de tachyarythmie, à l'aide de méthodes de cartographie 3D
37.9C.21	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.



Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

## ABLATION AVEC Affera Sphere-9™ MAPPING AND ABLATION CATHETER

Ablation des veines pulmonaires en cas de fibrillation auriculaire paroxystique ou persistante **avec** méthodes de cartographie 3D

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	

I48.0 Fibrillation auriculaire, paroxystique

ou

I48.1 Fibrillation auriculaire, persistante

### Procédures

**37.34.1C** Ablation lors de tachyarythmie, électroporation irréversible

37.34.24 Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires

37.34.31 Ablation lors de tachyarythmie, à l'aide de méthodes de cartographie 3D

37.9C.21 Ponction transseptale par cathéter dans le coeur

DRG	Texte	Cost-Weight
F50A	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans	1,731

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.



## Ablation conventionnelle en cas de tachycardie jonctionnelle AVN/AVNRT

Code	Texte	DRG	Texte	Cost-Weight
<b>Diagnostic principal</b>				
I47.1	Tachycardie supraventriculaire			
<b>Procédures</b>				
37.34.11	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréquence conventionnelle			
37.34.22	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, noeud AV			
<b>F50C</b>	Mesures ablatives pour tachyarythmie, âge > 15 ans			1,044
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 9'918.				

## Ablation par irrigation en cas de syndrome de préexcitation WPW gauche

Code	Texte	DRG	Texte	Cost-Weight
<b>Diagnostic principal</b>				
I45.6	Syndrome de pré-excitation			
<b>Procédures</b>				
37.34.12	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréq. refroidie			
37.34.24	Sites de traitement de tachyarythmies par des techniques d'ablation, oreillette gauche, INCL. Veines pulmonaires			
<b>37.9C.21</b>	Ponction transseptale par cathéter dans le coeur			
<b>F50A</b>	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation particulière, âge < 16 ans			1,731
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 16'445.				

WPW droite mène au DRG F50B (1,238).

## Ablation par irrigation en cas de tachycardie supraventriculaire avec flutter auriculaire chronique

Code	Texte	DRG	Texte	Cost-Weight
<b>Diagnostic principal</b>				
I48.3	Flutter auriculaire, typique			
<b>Procédures</b>				
37.34.12	Ablation lors de tachyarythmie, ablation par radiofréquence refroidie			
37.34.21	Oreillette droite, INCL. Veines caves et sinus coronaire			
<b>F50B</b>	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec intervention complexe, âge > 15 ans			1,238
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 11'761.				

## 2.10 Interventions percutanées des artères coronaires

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
DES 1 stent, PTCA avec ballonnets	F24F	O	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans	0,890	2,5	1	0,310	5	0,164	CHF 8'455
DES 2 stents	F24D	O	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents	1,136	3,2	1	0,448	6	0,178	CHF 10'792
DES 3 stents ou plus	F24C	O	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec trois stents ou plus ou procédure complexe ou avec deux stents ou avec diagnostic de complication ou âge < 16 ans et insuffisance totale	1,472	3,5	1	0,580	7	0,179	CHF 13'984
DES 1 stent avec infarctus aigu du myocarde, DEB 1 vaisseau en cas d' IAM (STEMI), DEB ≥ 2 vaisseaux en cas d' IAM (STEMI)	F24E	O	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec diagnostic de complication ou âge < 16 ans	1,127	4	1	0,466	8	0,192	CHF 10'707

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic
00.40	Intervention sur un vaisseau	
00.41	Intervention sur deux vaisseaux	
00.42	Intervention sur trois vaisseaux	
00.43	Intervention sur 4 vaisseaux ou plus	
00.44	Intervention sur bifurcation de vaisseaux sanguins	
00.4C.11	Utilisation de 1 ballonnet libérant des substances médicamenteuses	
00.4C.12	Utilisation de 2 ballonnets libérant des substances médicamenteuses	
00.4C.13	Utilisation de 3 ballonnets libérant des substances médicamenteuses	
00.4C.14	Utilisation de 4 et plus de ballonnets libérant des substances médicamenteuses	
<b>00.66.09</b>	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre	
00.66.21	Angioplastie coronaire [PTCA] à ballonnet libérant des substances médicamenteuses	Prevail™ Paclitaxel Coated PTCA Balloon Catheter
00.66.29	Angioplastie coronaire percutanée, autre	Euphora™ Semicompliant Balloon Dilatation Catheter
00.66.38	Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective	
36.08	Implantation de stents coronaires, par voie transluminale percutanée INCL. Mesure sur un vaisseau de pontage Cod. a.: Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronarienne (00.66.-) Caractéristiques matérielles des stents implantés (39.C2.-) Traitement hybride (00.99.80) Type de la surface et du revêtement (39.C3.-) Utilisation d'un système de protection antiembolie (39.C5)	

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic
36.08.21	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire	Onyx TruStar™ Drug-Eluting Stent System
36.08.22	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans plusieurs artères coronaires	
39.C	Informations supplémentaires sur les stents implantés	

L'implantation de stents dans les artères coronaires est répertoriée dans les sous-catégorie 36.08.- «Implantation de stents coronaires, par voie transluminale percutanée» abgebildet. Les codes doivent être saisis pour chaque intervention et pour chaque type de stents implantés, autant de fois que de stents implantés. Si, par exemple, des stents avec libération de substance médicamenteuse ont été implantés dans plusieurs artères coronaires lors d'une intervention, il faut choisir le code portant l'indication « dans plusieurs artères coronaires » et le coder le nombre de fois correspondant au nombre de stents de ce type implantés. Il n'existe pas de code spécifique pour la somme totale des stents implantés dans les artères coronaires. Voir aussi : [Règles de codage spécifiques](#).

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
<b>I20.-</b>	<b>Angina pectoris</b>
I20.0	Angine de poitrine instable
I20.1	Angine de poitrine avec spasme coronaire vérifié
I20.8	Autres formes d'angine de poitrine
I20.9	Angine de poitrine, sans précision
<b>I21.-</b>	<b>Infarctus aigu du myocarde</b>
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure
I21.1	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi inférieure
I21.2	Infarctus transmural aigu du myocarde d'autres localisations
I21.3	Infarctus transmural aigu du myocarde, de localisation non précisée
I21.4	Infarctus sous-endocardique aigu du myocarde
I21.9	Infarctus aigu du myocarde, sans précision
<b>I25.-</b>	<b>Cardiopathie ischémique chronique</b>
I25.0	Athérosclérose cardio-vasculaire, décrite ainsi
I25.1-	Cardiopathie artérioscléreuse
I25.10	Sans sténoses ayant un effet hémodynamique
I25.11	Maladie monotronculaire
I25.12	Maladie bitronculaire
I25.13	Maladie tritronculaire
I25.14	Sténose du tronc commun de l'artère coronaire gauche
I25.15	Avec sténose de vaisseaux de pontage
I25.16	Avec sténose sur Stents
I25.19	sans précision
I25.2-	Infarctus du myocarde, ancien
I25.20	survenu entre 29 jours et moins de 4 mois plus tôt
I25.21	survenu entre 4 mois et moins d'un an plus tôt
I25.22	survenu il y a 1 an ou plus
I25.29	sans précision

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CIM	Texte
I25.3	Anévrisme (pariétal) du cœur
I25.4	Anévrisme d'une artère coronaire
I25.5	Myocardopathie ischémique
I25.6	Ischémie myocardique asymptomatique
I25.8	Autres formes de cardiopathie ischémique chronique
I25.9	Cardiopathie ischémique chronique, sans précision
<b>Z95.5</b>	Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Implantation d'un Drug Eluting Stent sur un vaisseau (intervention programmée)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I25.11	Cardiopathie artérioscléreuse : Maladie monotronculaire
<b>Procédures</b>	
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre
36.08.21	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire
00.40	Intervention sur un vaisseau

DRG	Texte	Cost-Weight
F24F	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans	0,890

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'455.

Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*.

### Implantation d'un Drug Eluting Stent sur un vaisseau avec un infarctus aigu du myocarde (urgence cardiaque)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure
<b>Procédures</b>	
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre
36.08.21	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire
00.40	Intervention sur un vaisseau

DRG	Texte	Cost-Weight
F24E	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans	1,127

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'707.

Le diagnostic principal a un impact sur le DRG.  
Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*.

## Implantation de 2 Drug Eluting Stents sur un vaisseau (intervention programmée)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I25.11	Cardiopathie artérioscléreuse : Maladie monotronculaire	
<b>Procédures</b>		
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre	
2x 36.08.21	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire	
00.40	Intervention sur un vaisseau	
DRG	Texte	Cost-Weight
F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents	1,136

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'792.**

Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*. Les codes doivent être saisis pour chaque intervention et pour chaque type de stents implantés, autant de fois que de stents implantés. Avec 3 stents implantés ou plus le DRG F24C (Cost-Weight 1,472) est atteint.

## Implantation de 2 Drug Eluting Stents sur un vaisseau avec un infarctus aigu du myocarde (urgence cardiaque)

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure	
<b>Procédures</b>		
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre	
2x 36.08.21	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans une artère coronaire	
00.40	Intervention sur un vaisseau	
DRG	Texte	Cost-Weight
F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents	1,136

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'792.**

Le diagnostic principal n'a pas un impact sur le DRG. Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*. Les codes doivent être saisis pour chaque intervention et pour chaque type de stents implantés, autant de fois que de stents implantés.

## Implantation de 2 Drug Eluting Stents sur deux vaisseaux (intervention programmée)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I25.12	Cardiopathie artérioscléreuse : Maladie bitronculaire
<b>Procédures</b>	
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre
2x 36.08.22	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans plusieurs artères coronaires
00.41	Intervention sur deux vaisseaux
00.66.38	Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective

DRG	Texte	Cost-Weight
F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents	1,136

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'792.**

Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*. Les codes doivent être saisis pour chaque intervention et pour chaque type de stents implantés, autant de fois que de stents implantés. Si, par exemple, des stents avec libération de substance médicamenteuse ont été implantés dans plusieurs artères coronaires lors d'une intervention, il faut choisir le code portant l'indication « dans plusieurs artères coronaires » et le coder le nombre de fois correspondant au nombre de stents de ce type implantés. Avec 3 stents implantés ou plus le DRG F24C (Cost-Weight 1,472) est atteint.

## Implantation de 2 Drug Eluting Stents sur deux vaisseaux avec un infarctus aigu du myocarde (urgence cardiaque)

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure
<b>Procédures</b>	
00.66.09	Angioplastie coronaire transluminale percutanée [PTCA] ou athérectomie coronaire, autre
2x 36.08.22	Implantation par voie transluminale percutanée de stents avec libération de substances médicamenteuses, dans plusieurs artères coronaires
00.41	Intervention sur deux vaisseaux
00.66.38	Intervention vasculaire transluminale percutanée sur les coronaires, thrombolyse sélective

DRG	Texte	Cost-Weight
F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents	1,136

**Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'792.**

Le diagnostic principal n'a pas un impact sur le DRG. Le nombre de stents n'est plus codé en relation avec 36.08.\*. Les codes doivent être saisis pour chaque intervention et pour chaque type de stents implantés, autant de fois que de stents implantés. Si, par exemple, des stents avec libération de substance médicamenteuse ont été implantés dans plusieurs artères coronaires lors d'une intervention, il faut choisir le code portant l'indication « dans plusieurs artères coronaires » et le coder le nombre de fois correspondant au nombre de stents de ce type implantés. Avec 3 stents implantés ou plus le DRG F24C (Cost-Weight 1,472) est atteint.

## PTCA sur un vaisseau

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I25.11	Cardiopathie artérioscléreuse : Maladie monotronculaire	
<b>Procédures</b>		
00.66.29	Angioplastie coronaire [PTCA] à ballonnet, autre	
00.40	Intervention sur un vaisseau	
DRG	Texte	Cost-Weight
F24F	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans	0,890

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'455.

C'est le même DRG qui est atteint, indépendamment du nombre de ballonnets utilisés.

## PTCA sur deux vaisseaux

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I25.12	Cardiopathie artérioscléreuse : Maladie bitronculaire	
<b>Procédures</b>		
00.66.29	Angioplastie coronaire [PTCA] à ballonnet, autre	
00.41	Intervention sur deux vaisseaux	
DRG	Texte	Cost-Weight
F24F	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans	0,890

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 8'455.

Lors d'une intervention sur  $\geq 2$  vaisseaux ou sur une bifurcation de vaisseaux (CHOP 00.44), c'est le même DRG qui est atteint.

## 1 Drug Coated Balloon, Intervention sur un vaisseau

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure
<b>Diagnostic(s) supplémentaire(s)</b>	
Z95.5	Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires
<b>Procédures</b>	
00.66.21	Angioplastie coronaire [PTCA] à ballonnet libérant des substances médicamenteuses
00.4C.11	Insertion de 1 ballonnet libérant des substances médicamenteuses
00.40	Intervention sur un vaisseau

DRG	Texte	Cost-Weight
F24E	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec diagnostic de complication ou âge < 16 ans	1,127

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'707.

Indépendamment du nombre de ballonnets utilisés sur un vaisseau, c'est le même DRG qui est atteint. Comme une PTCA unique est à nouveau appliquée dans cet exemple avec récurrence de sténose du stent (restonisis), la codification Z95.5 et non pas T82.8 est utilisée en tant que diagnostic supplémentaire (selon S0903a et après consultation de l'OFS).

## 2 Drug Coated Balloons, Intervention sur deux vaisseaux

Code	Texte
<b>Diagnostic principal</b>	
I21.0	Infarctus transmural aigu du myocarde, de la paroi antérieure
<b>Diagnostic(s) supplémentaire(s)</b>	
Z95.5	Présence d'implant et de greffe vasculaires coronaires
<b>Procédures</b>	
00.66.21	Angioplastie coronaire [PTCA] à ballonnet libérant des substances médicamenteuses
00.4C.12	Insertion de 2 ballonnets libérant des substances médicamenteuses
00.41	Intervention sur deux vaisseaux

DRG	Texte	Cost-Weight
F24E	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec diagnostic de complication ou âge < 16 ans	1,127

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 10'707.

Lors d'une intervention sur  $\geq 2$  vaisseaux ou sur une bifurcation de vaisseaux (CHOP 00.44), c'est le même DRG qui est atteint. Comme une PTCA unique est à nouveau appliquée dans cet exemple avec récurrence de sténose du stent (restonisis), la codification Z95.5 et non pas T82.8 est utilisée en tant que diagnostic supplémentaire (selon S0903a et après consultation de l'OFS).

## 2.11 Remplacement de valves cardiaques par voie transcathéter

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Code CIM	Code CHOP	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
								1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Remplacement de valve pulmonaire par implantation endovasculaire	I37.0	35.F3.23	F98C	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans	4,443	6,1	1	0,602	12	0,149	CHF 42'209
	Q22.1	35.F3.23 37.8A.** 37.7A.**	F98B	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec implantation d'un stimulateur cardiaque/greffe ou fermeture de communication interauriculaire ou de l'oreillette gauche ou âge < 16 ans	5,614	7,8	1	0,857	15	0,164	CHF 53'333
Remplacement de valve aortique par implantation endovasculaire	I35.0	35.F1.43	F98C	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans	4,443	6,1	1	0,602	12	0,149	CHF 42'209
	Q23.0	35.F1.43 37.8A.** 37.7A.**	F98B	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec implantation d'un stimulateur cardiaque/greffe ou fermeture de communication interauriculaire ou de l'oreillette gauche ou âge < 16 ans	5,614	7,8	1	0,857	15	0,164	CHF 53'333
Remplacement de valve cardiaque par implantation endovasculaire, avec pontage aorto-coronaire ou traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points	I37.0 Q22.1 I35.0 Q23.0	35.F3.23 ou 35.F1.43 et 36.11.31	F98A	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec pontage aorto-coronaire ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points ou intervention valvulaire cardiaque multiple	9,397	17,6	4	0,882	35	0,266	CHF 89'272
Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec implantation d'un stimulateur cardiaque/greffe ou âge < 16 ans	I37.0 Q22.1 I35.0 Q23.0	35.F3.23 ou 35.F1.43 und 37.et.11 37.7A.11	F98B	O	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec implantation d'un stimulateur cardiaque/greffe ou fermeture de communication interauriculaire ou de l'oreillette gauche ou âge < 16 ans	5,614	7,8	1	0,857	15	0,164	CHF 53'333

Veuillez noter les informations de la page suivante !

- 1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.
- 2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.
- 3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.
- 4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

Règles de codage spécifiques

Exemples SwissDRG 2024

Liens importants

Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

Aspects du codage

Abréviations et glossaire

## EXTRAIT ANNEXE 1 DE L'ORDONNANCE SUR LES PRESTATIONS DE L'ASSURANCE DES SOINS (OPAS)

Mesure	Obligatoirement à la charge de l'assurance	Conditions*	Valable à partir du
Implantation trans-cathéter de valve aortique (TAVI)	Oui	Lorsque les conditions (cumulatives) suivantes sont remplies: 1. La sténose aortique est sévère et symptomatique. 2. La procédure TAVI ne peut être pratiquée que dans les institutions effectuant la chirurgie cardiaque sur place. 3. Dans tous les cas, pose de l'indication par l'équipe Heart Team, comprenant au moins les spécialistes suivants: deux spécialistes en cardiologie, dont une personne spécialisée en cardiologie interventionnelle disposant d'une formation pour les interventions TAVI, ainsi qu'un spécialiste en chirurgie cardiaque et un autre en anesthésie. 4. Tous les centres pratiquant la procédure TAVI doivent fournir leurs données au SWISS TAVI Registry.	1.7.2013/ 1.1.2019/ 1.7.2019/ 1.7.2020/ 1.7.2023
	Oui	En cas de sténose aortique sévère, chez les patients inopérables ou à haut risque opératoire (risque de mortalité selon le score de la Society of Thoracic Surgeons et EuroScore II $\geq$ 8%)	1.7.2013/ 1.1.2019/ 1.7.2019/ 1.7.2020/ 1.7.2023
	Oui	En cas de sténose aortique sévère, chez les patients à risque opératoire moyen (risque de mortalité selon le score de la Society of Thoracic Surgeons et EuroScore II de 4 à 8%)	1.7.2020/ 1.7.2023
	Oui	En cours d'évaluation En cas de sténose aortique sévère, chez les patients à risque opératoire faible (risque de mortalité selon le score de la Society of Thoracic Surgeons et EuroScore II < 4%), âgés de $\geq$ 75 ans et avec voie d'accès fémorale appropriée.	1.7.2020 / 1.7.2023 jusqu'au 31.12.2025

\* Source : OPAS Annexe 1 pour le 01.01.2024

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
35.F1.43	Remplacement de la valve aortique par xénotgreffe auto-expansible, sans suture, par voie endovasculaire	CoreValve Evolut Plattform™	
35.F3.23	Remplacement de la valve pulmonaire par xénotgreffe (bioprothèse), par voie endovasculaire	Melody®	PB1016, PB1018
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stim., oreill. ou ventric.) CapSure® Fix Novus (sonde de stim., oreill. ou ventricule) CapSure® Z Novus (sonde de stimulation ventricule) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation ventricule, IRM)	5076 4076 5054 4074
37.7A.13	Implantation d'électrode transveineuse auriculaire EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	CapSure® Z Novus (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Sense MRI (sonde de stimulation oreillette, IRM) CapSure® SP Novus (sonde de stimulation oreillette) CapSure® Fix Novus MRI™ SureScan® (sonde stim., oreill. ou ventric.) CapSure® Fix Novus (sonde de stim., oreill.ou ventricule)	5554 4574 4592 5076 4076
37.7A.14	Implantation d'électrode transveineuse dans le ventricule gauche par le sinus coronaire EXCL. Insertion d'un pace-maker temporaire, par voie intraveineuse (37.78) Note : Le terme «électrode» désigne toujours la sonde en entier.	Attain Ability® MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Plus MRI dual electrode (sonde gauche pour sinus coronaire) Attain Ability® Straight MRI dual electrode (sonde pour sinus coronaire) Attain® Performa MRI quadripolar (double courbure) Attain® Performa MRI quadripolar (droite) Attain® Performa S MRI quadripolar (forme en S) Attain® Stability MRI dual electrode Attain® Stability MRI quadripolar	4196 4296 4396 4298 4398 4598 4796 4798
37.8A.11	Implantation de pace-maker à chambre unique Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-)	Astra XT SR MRI Attesta SR MRI Azure S SR MRI Azure XT SR MRI	X2SR01 ATSR01 W3SR01 W2SR01

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic	Numéro du produit
37.8A.21	<p>Implantation de pace-maker à double chambre, sans stimulation anti-tachycardique</p> <p>Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD</p>	Attesta DR MRI Azure S DR MRI	ATDR01/ATDRS1/ATDRL1 W3DR01
37.8A.22	<p>Implantation de pace-maker à double chambre, avec stimulation anti-tachycardique</p> <p>Coder aussi : Implantation d'électrodes et de capteurs dans le coeur (37.7A) Utilisation d'un pace-maker ou défibrillateur présentant des propriétés particulières, p.ex. permettant une surveillance à distance (39.A2.1-) INCL. Enlèvement de pace-maker VDD</p>	Astra XT DR MRI Azure XT DR MRI	X2DR01 W2DR01
37.8A.31	<p>Implantation de pace-maker à resynchronisation (CRT-P) Stimulation biventriculaire sans défibrillateur intracardiaque Pace-maker biventriculaire (BiV)</p> <p>EXCL. Contrôle du dispositif durant l'intervention - omettre le code Note : Implantation d'un pace-maker à resynchronisation (biventriculaire), création d'une poche, insertion transveineuse par le sinus coronaire. Exclus : Placement de l'électrode dans le système veineux coronaire du ventricule gauche. Inclus : Procédure peropératoire pour la mesure et l'évaluation des signaux émis par l'électrode.</p>	Percepta CRT-P MRI Quad Percepta CRT-P MRI Solara CRT-P MRI Quad Solara CRT-P MRI Serena CRT-P MRI Quad Serena CRT-P MRI	W1TR04 W4TR04 W4TR06 W1TR06 W4TR05 W1TR05
39.E1	<p>Utilisation d'un système de protection anti-embolie</p> <p>EXCL. Insertion d'un système de protection antiembolie dans la veine cave, par chirurgie ouverte (38.7X.11) Insertion d'un système de protection antiembolie dans la veine cave, par voie transluminale percutanée (38.7X.21) Intervention vasculaire transluminale percutanée, autres vaisseaux, système de protection anti-embolie (vaisseaux périphériques ou viscéraux) (39.75.13)</p> <p>Note: Ce code supplémentaire décrit des systèmes de protection anti-embolie périinterventionnels.</p>		

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
I35.0	Sténose (de la valvule) aortique
I35.1	Insuffisance (de la valvule) aortique
I35.2	Sténose (de la valvule) aortique avec insuffisance
I35.8	Autres atteintes de la valvule aortique
I37.0	Sténose de la valvule pulmonaire
Q22.0	Atrésie de la valve pulmonaire
Q22.1	Sténose congénitale de la valve pulmonaire
Q22.2	Insuffisance congénitale de la valve pulmonaire
Q22.3	Autres malformations congénitales de la valve pulmonaire
Q23.0	Sténose congénitale de la valvule aortique
Q23.1	Insuffisance congénitale de la valvule aortique

## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Remplacement d'une valve pulmonaire par implantation endovasculaire

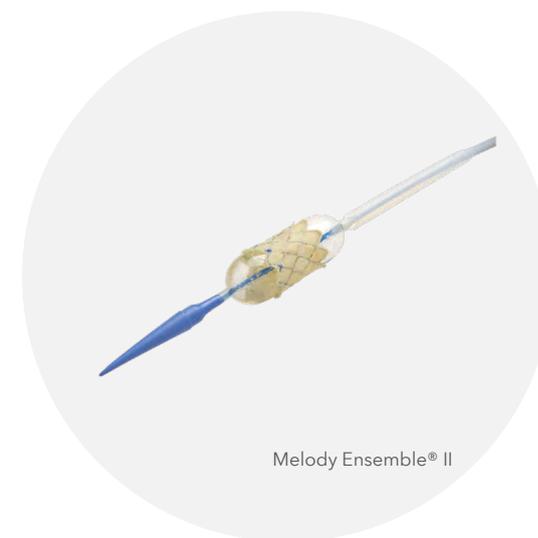
Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I37.0	Sténose de la valvule pulmonaire	
<b>Procédures</b>		
35.F3.23	Remplacement de la valve pulmonaire par xénogreffe (bioprothèse), par voie endovasculaire	
DRG	Texte	Cost-Weight
F98C	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans	4,443
<b>Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 42'209.</b>		

Lors d'une sténose pulmonaire congénitale ou chez les enfants de moins de 16 ans ou lors de l'implantation d'un pace-maker, le F98B DRG avec un cost-weight de 5,614 est utilisé. Lors du remplacement endovasculaire d'une valve cardiaque avec pontage aorto-coronaire, par ex. CHOP 36.11.31 ou traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, on aboutit dans le F98A avec un costweight de 9,397.

### Remplacement d'une valve aortique par implantation endovasculaire

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I35.0	Sténose (de la valvule) aortique	
<b>Procédures</b>		
35.F1.43	Remplacement de la valve aortique par xénogreffe auto-expansible, sans suture, par voie endovasculaire	
DRG	Texte	Cost-Weight
F98C	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans	4,443
<b>Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 42'209.</b>		

Lors d'une sténose pulmonaire congénitale ou chez les enfants de moins de 16 ans ou lors de l'implantation d'un pace-maker, le F98B DRG avec un cost-weight de 5,614 est utilisé. Lors du remplacement endovasculaire d'une valve cardiaque avec pontage aorto-coronaire, par ex. CHOP 36.11.31 ou traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, on aboutit dans le F98A avec un costweight de 9,397.



## Remplacement d'une valve aortique par implantation endovasculaire avec implantation de pacemaker

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I35.0	Sténose (de la valvule) aortique	
<b>Procédures</b>		
35.F1.43	Remplacement de la valve aortique par xénogreffe auto-expansible, sans suture, par voie endovasculaire	
37.8A.11	Implantation de pacemaker à chambre unique	
37.7A.11	Implantation d'électrode transveineuse ventriculaire	
DRG	Texte	Cost-Weight
F98B	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec implantation d'un stimulateur cardiaque/greffe ou âge < 16 ans	5,614

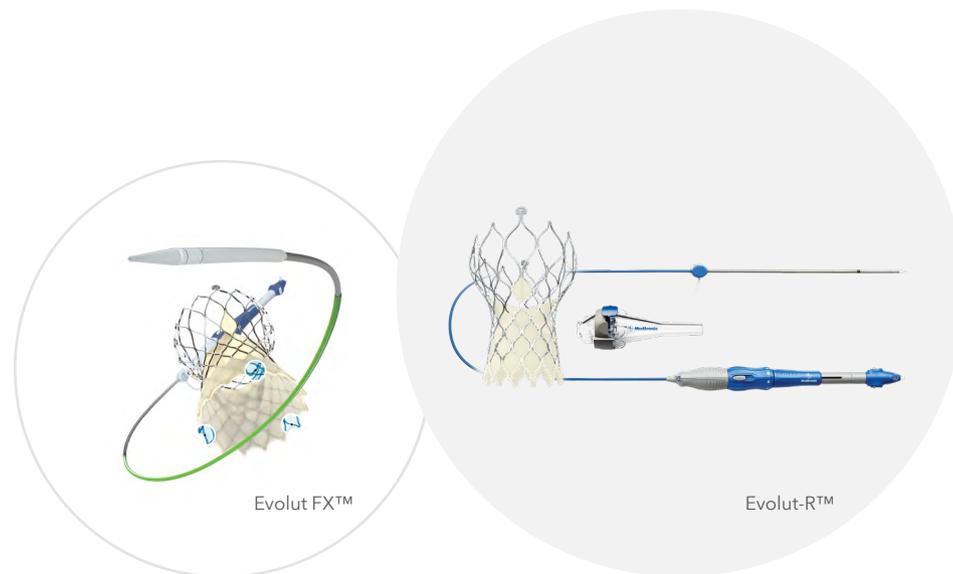
Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 53'333.

L'implantation d'un pace-maker à double ou triple chambre mène également au DRG F98B.

## Remplacement d'une valve aortique par implantation endovasculaire avec traitement en unité de soins intensifs

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I35.0	Sténose (de la valvule) aortique	
<b>Procédures</b>		
35.F1.43	Remplacement de la valve aortique par xénogreffe auto-expansible, sans suture, par voie endovasculaire	
36.11.31	Pontage (aorto-)coronaire simple, mini-invasif, avec artère autogène, artère radiale	
DRG	Texte	Cost-Weight
F98A	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire avec pontage aorto-coronaire ou traitement complexe de soins intensifs > 196/360 points ou intervention valvulaire cardiaque multiple	9,397

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 89'272.



## 2.12 Dénervation rénale

### POSITIONS SWISSDRG

Extrait du catalogue SwissDRG 2024 (Version 10.0) dans les hôpitaux de soins aigus

Description	Swiss DRG	Partition	Désignation selon SwissDRG	Cost-Weight	Durée moyenne de séjour 1)	BIDS		BSDS		Revenu avec un baserate de CHF 9'500.-
						1er jour avec réduction 2/3)	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément 3/4)	Cost-weight/jour	
Dénervation rénale	F59E	O	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec procédés particuliers ou âge < 16 ans	1,271	3,2	1	0,405	7	0,280	CHF 12'075

1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.

2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.

3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.

4) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.

## CODES CHOP 2024 PERTINENTS

Code CHOP	Texte	Par exemple nom du produit Medtronic
39.75.20	Intervention vasculaire transluminale percutanée, autres vaisseaux, ablation par radiofréquence délivrée par cathéter dans l'artère rénale Cod. a.: Localisation anatomique d'interventions transluminales percutanées par cathétérisme [ITPC] (00.4B.-)	Symlicity™ Spyral

## POSITIONS CIM-10-GM 2022 PERTINENTS

Code CIM	Texte
I10.90	Hypertension essentielle, non précisée



## EXEMPLES DE CALCULS SELON SWISSDRG

### Dénervation rénale

Code	Texte	
<b>Diagnostic principal</b>		
I10.90	Hypertension essentielle, non précisée	
<b>Procédures</b>		
39.75.20	Intervention vasculaire transluminale percutanée, autres vaisseaux, ablation par radiofréquence délivrée par cathéter dans l'artère rénale	
00.4B.16	ITPC sur l'artère rénale [L]	
39.91.10	Libération de vaisseau pour intervention endovasculaire	
DRG	Texte	Cost-Weight
F59E	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec procédés particuliers ou âge < 16 ans	1,271

Le prix à facturer avec un baserate de CHF 9'500 revient à un total de CHF 12'075.

### 3. Liens importants

<b>CHOP 2024</b>	<a href="https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/nomenclatures/medkk/instruments-codage-medical.html">https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/nomenclatures/medkk/instruments-codage-medical.html</a>
<b>CIM-10-GM 2022</b>	<a href="https://www.dimdi.de/dynamic/de/klassifikationen/icd/icd-10-gm/">https://www.dimdi.de/dynamic/de/klassifikationen/icd/icd-10-gm/</a>
<b>Web-Grouper</b>	<a href="https://grouper.swissdrg.org/swissdrg/single?locale=fr">https://grouper.swissdrg.org/swissdrg/single?locale=fr</a>

## 4. Aspects des règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG

### 4.1 Définition et facturation du séjour hospitalier, resp. ambulatoire

Principe : En général, un forfait par cas est facturé pour chaque séjour hospitalier. Avec la mise en place des SwissDRG, les règles suivantes sont à suivre :

Sont réputés **traitements hospitaliers** pour des examens, des traitements et des soins à l'hôpital ou dans une maison de naissance au sens de l'art. 49, al. 1, de la LAMaL, les séjours :

- a) d'au moins 24 heures ;
- b) de moins de 24 heures au cours desquels un lit est occupé durant une nuit ;
- c) à l'hôpital, en cas de transfert dans un autre hôpital ;
- d) dans une maison de naissance en cas de transfert dans un hôpital ;
- e) en cas de décès

Sont réputés **traitements ambulatoires** au sens de l'art. 49, al. 6 de la LAMaL, les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers. Les séjours répétés dans des cliniques de jour ou de nuit sont également réputés traitement ambulatoire.

\* Extraits de « Règles et définitions pour la facturation des cas selon SwissDRG version 10.0 » ainsi que du catalogue SwissDRG

## 4.2 Durée de séjour

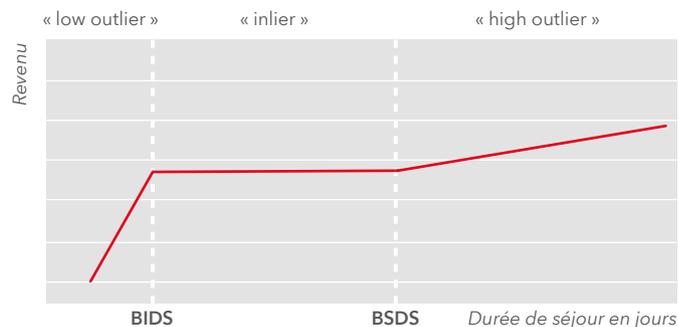
La durée de séjour se calcule selon la formule suivante :

Durée de séjour (en jours) = date de sortie - date d'entrée - jours de congé

Sont comptés dans la durée de séjour, le jour d'entrée ainsi que chaque jour d'hospitalisation supplémentaire, exception faite du jour de transfert ou de sortie. Les jours entiers de congés ne comptent pas non plus dans la durée de séjour.

Exemple :      Entrée le 3 janvier 2024,  
                      Sortie le 7 janvier 2024,  
                      = Durée de séjour de 4 jours.

Dans le catalogue de forfaits par cas, une durée moyenne de séjour est indiquée pour chaque DRG (selon le catalogue DRG, la colonne 5). De plus, le premier jour avec réduction (catalogue DRG, colonne 6) et le premier jour avec supplément (catalogue DRG, colonne 8) y sont également inscrits. L'hôpital obtient le remboursement complet entre la borne inférieure de durée de séjour (BIDS) et la borne supérieure de durée de séjour (BSDS).



## 4.3 Borne inférieure de durée de séjour (BIDS)

Dans le catalogue SwissDRG, le premier jour avec réduction (Low outlier) est indiqué pour chaque position DRG. On procédera à une réduction du cost-weight sur une base journalière si la BIDS est inférieure ou égale au « premier jour avec réduction » selon le catalogue des forfaits par cas (colonne 6).

### Méthode de calcul :

Déduction totale du BIDS = cost-weight BIDS (catalogue DRG, colonne 7) par jour x baserate x nombre de jours BIDS

### Exemple :

DRG	Partition	Désignation	Cost-weight	Durée moyenne de séjour	Borne inférieure de durée de séjour		Borne supérieure de durée de séjour	
					1er jour avec réduction	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément	Cost-weight/jour
1	2	3	4	5	6	7	8	9
F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre	3,694	3,1	1	0,471	8	0,201

Entrée : 03.01.2024  
Sortie : 04.01.2024  
1er jour avec réduction = 1. jour (BIDS = 2)

Dans ce cas, la durée de séjour est de 1 jour, donc il faut compter avec 1 jour(s) de réduction.

### Calcul :

DRG = 35'093 CHF 3,694 (cost-weight) x 9'500.–CHF (baserate)  
- 4'475 CHF réduction : 0,471 (cost-weight) x 1 jour(s) x 9'500.– CHF (baserate)  
**30'618 CHF revenu**

## 4.4 Borne supérieure de durée de séjour (BSDS)

Dans le catalogue SwissDRG, le premier jour avec supplément (High outlier) est indiqué pour chaque position DRG. On procédera à un supplément du cost-weight sur une base journalière si la BSDS est supérieure ou égale au « premier jour avec supplément » selon le catalogue des forfaits par cas (colonne 9).

### Méthode de calcul :

Supplément BSDS = Cost-weight BSDS (catalogue DRG, colonne 9) par jour x baserate x durée de séjour BSDS

### Exemple :

DRG	Partition	Désignation	Cost-weight	Durée moyenne de séjour	Borne inférieure de durée de séjour		Borne supérieure de durée de séjour	
					1er jour avec réduction	Cost-weight/jour	1er jour avec supplément	Cost-weight/jour
1	2	3	4	5	6	7	8	9
B21A	O	Implantation d'un neurostimulateur avec électrodes pour stimulation cérébrale ou pompe à médicaments ou traitement complexe des atteintes motrices extrapyramidales à partir de 14 jours de traitement	6,989	10	2	0,633	16	0,199

Entrée : 03.01.2024  
Sortie : 23.01.2024  
1er jour avec supplément = 16. jour (BSDS = 15)

Dans ce cas, la durée de séjour est de 20 jours, donc il faut compter avec 5 jour(s) de supplément.

### Calcul :

DRG = 66'396 CHF 6,989 (cost-weight) x 9'500.–CHF (baserate)  
+9'453 CHF supplément : 0,199 (cost-weight) x 5 Jour(s) x 9'500.–CHF (baserate)  
**75'849 CHF revenu**

## 4.5 Regroupement de cas, en cas de réadmission dans le même hôpital

Si un patient est réadmis dans le même hôpital avec la même MDC dans les 18 jours qui suivent la sortie, les deux cas sont regroupés. « Dans les 18 jours » signifie que le délai commence avec le jour de sortie du patient et dure jusqu'au 18ème jour (inclus) après le jour de sortie. Le jour de sortie n'est pas compris dans ce délai.

## 4.6 Obligation de rémunération

Le classement d'un cas dans un DRG et la détermination de rémunérations supplémentaires n'impliquent aucune obligation de prestation de la part des assurances sociales (assurance maladie, assurance-accidents, assurance-invalidité ou assurance militaire). SwissDRG n'est pas un catalogue de prestations obligatoires AOS.

## 5. Aspects du codage\*

Fondamentalement, il faut faire un codage aussi spécifique que possible. Il s'agit donc de codes CIM-10-GM à trois, quatre ou cinq positions et de codes CHOP jusqu'à six positions.

Le médecin traitant est responsable de documenter la totalité des diagnostics et/ou procédures sur toute la durée d'une hospitalisation. Le codage est effectué sur la base de ces informations. Ces informations (p.ex. rapport opératoire, lettre de sortie, documents du service des soins, etc.) représentent la base nécessaire pour le service de codage. Le codage définitif du cas est sous la responsabilité de l'hôpital.

On ne répètera jamais assez combien il est important que le dossier du patient soit cohérent et complet. A défaut, il est difficile, voire impossible d'appliquer les règles de codage. La codeuse ou le codeur ne pose pas de diagnostics. Elle/il n'interprète ni les listes de médicaments, ni les résultats de laboratoire, ni la documentation des soins infirmiers sans en référer au préalable au médecin traitant de manière documentée.

Afin de choisir un code CIM précis et terminal pour un diagnostic posé par le médecin, la codeuse ou le codeur est cependant autorisé(e) à rechercher la précision nécessaire dans toute la documentation.

### 5.1 G52h Diagnostic principal

**La définition du diagnostic principal est celle de l'OMS. Le diagnostic principal est défini comme :**

*«l'affection qui, au terme du traitement, est considérée comme ayant essentiellement justifié le traitement ou les examens prescrits»*

C'est l'analyse du dossier à la sortie de la patiente/du patient qui permet de déterminer quelle affection doit être indiquée comme diagnostic principal (celle qui est à l'origine de l'hospitalisation ou celle qui a été diagnostiquée pendant le séjour). Le diagnostic inscrit en premier dans le rapport de sortie ne coïncide pas toujours avec le diagnostic à coder en diagnostic principal. Cela signifie que ce n'est qu'à la fin du séjour hospitalier que l'on détermine la maladie ou l'affection qui a entraîné le plus de ressources médicales pendant le séjour stationnaire. Le diagnostic à l'admission (cause de l'hospitalisation) ne coïncide pas nécessairement avec le diagnostic principal.

**Choix du diagnostic principal en présence de plusieurs diagnostics qui répondent à la définition du DP**

\* Extraits de « Manuel de codage - Le manuel officiel des règles de codage en Suisse », version 2024

En présence de deux ou plusieurs affections répondant à la définition du diagnostic principal ci-dessus, celle qui a entraîné l'engagement le plus élevé de ressources médicales sera choisie comme diagnostic principal. L'engagement le plus élevé est déterminé sur la base des prestations médicales (travail des médecins et infirmiers, opérations, produits médicaux, etc.) et non sur celle du cost-weight des DRG, qui dépend encore d'autres facteurs. En cas de doute du codeur quant au choix du diagnostic principal, la décision est prise par le médecin traitant de l'hôpital. **Le choix du diagnostic principal doit être motivé et documenté sur la base des prestations médicales et des produits médicaux dispensés.**

## 5.2 G54g Les diagnostics supplémentaires

**Le diagnostic supplémentaire est défini comme :**

*« une maladie ou une lésion, concomitante avec le diagnostic principal ou qui apparaît pendant l'hospitalisation »*

Lors du codage, il est tenu compte des diagnostics supplémentaires qui influent sur la prise en charge du patient de telle manière qu'ils nécessitent, selon le cas :

- des mesures thérapeutiques
- des mesures diagnostiques
- des moyens accrus (suivi, soins et/ou surveillance)

Une maladie diagnostiquée nécessitant des mesures prophylactiques remplit les critères pour le codage même si ces mesures ne traitent pas l'étiologie de cette maladie en tant que telle. C'est le cas par exemple de l'anticoagulation en cas de fibrillation auriculaire.

Les maladies qui ont été documentées p. ex. par l'anesthésiste pendant l'évaluation préopératoire, ne sont codées que si elles remplissent l'un des trois critères susmentionnés. Si une maladie documentée influence la procédure standard d'une anesthésie ou d'une opération, cette maladie ou ce «status après» sera codé comme diagnostic supplémentaire. Les diagnostics anamnestiques qui n'ont pas influencé le traitement du patient selon la définition ci-dessus ne sont pas codés (p. ex. pneumonie guérie depuis 6 mois ou ulcère guéri).

**En résumé : Codage, si effort de soins > 0.**

## 6. Abréviations et glossaire

<b>AVC</b>	Accident vasculaire cérébral
<b>AOS</b>	Assurance obligatoire des soins
<b>Baserate</b>	Le baserate ( « valeur du point » ) correspond au prix du point par lequel est multiplié le cost-weight pour obtenir le remboursement lié à un cas. La rémunération d'un cas hospitalisé dans un DRG présentant un cost-weight de 1,0 équivaut au baserate. Le baserate est déterminé par les partenaires tarifaires (assureurs et fournisseurs de prestations).
<b>BIDS</b>	Borne inférieure de durée de séjour
<b>BSDS</b>	Borne supérieure de durée de séjour
<b>CC</b>	Comorbidities and Complications Level → Niveau de comorbidité et de complication. Les codes CC sont des diagnostics supplémentaires, qui - en général - représentent une utilisation des ressources nettement plus élevée.
<b>CIM</b>	Classification internationale des maladies, 10. Revision. Elle est utilisée pour la classification des diagnostics dans les soins médicaux.
<b>CHOP</b>	Classification suisse des interventions chirurgicales. Elle est utilisée pour la classification des interventions chirurgicales et des traitements.
<b>CW (Cost-weight)</b>	Les cost-weights (coûts relatifs) correspondent aux coûts relatifs des DRGs. Les cost-weights sont calculés sur la base des coûts par cas d'un échantillon d'hôpitaux, les hôpitaux de réseau. Pour obtenir le cost-weight d'un DRG, les coûts moyens des cas "inliers" (cas normaux) du DRG sont divisés par le coût moyen de l'ensemble des cas inliers de l'échantillon (tous DRGs confondus). Lorsqu'un DRG présente un coût moyen correspondant au coût moyen de l'ensemble des cas, il a par définition un cost-weight de 1,0. Les cost-weights sont réévalués annuellement. Les cost-weights des DRG peuvent être consultés dans le catalogue des forfaits par cas.
<b>DRG</b>	Diagnosis Related Group → forfait par cas
<b>Groupeur</b>	Logiciel qui permet d'associer les séjours hospitaliers avec les traitements correspondants à une MDC et finalement à un DRG.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

<b>LAMaL</b>	Loi federale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994 (RS 832.10)
<b>MDC</b>	Catégorie diagnostique majeure (Major Diagnostic Category). La MDC est une catégorie qui repose fondamentalement sur un système du corps humain ou l'étiologie d'une maladie qui est liée à un domaine médical spécifique. Des données qui sont attribuées aux MDC 15, 18 ou 21 peuvent contenir des diagnostics principaux appartenant à d'autres catégories. Dans la version 13.0 des SwissDRG il y a 23 MDCs.
<b>NCA</b>	Non classable ailleurs : il n'existe aucun autre sous-code pour cette intervention spécifique.
<b>Partition</b>	Les MDCs sont réparties en trois partitions au maximum (opératoires, « autres » et médicales).
<b>PCCL</b>	Patient Clinical Complexity Level (degré de sévérité global de l'état clinique du patient) L'existence de comorbidités et/ou de complications (CC) peut compliquer et renchérir le traitement de maladies et d'autres troubles.
<b>PP</b>	Procédure principale
<b>Premier jour avec réduction</b>	Premier jour d'hospitalisation qui mène à une réduction du forfait par cas.
<b>Premier jour avec supplément</b>	Premier jour d'hospitalisation qui mène à un supplément du forfait par cas.
<b>Procédure OR</b>	Procédure opératoire
<b>PS</b>	Procédure secondaire
<b>SAP</b>	Sans autre précision : il manque des indications précisant la nature de l'intervention.
<b>SD</b>	Règles spéciales de codage les diagnostics
<b>SP</b>	Règles spéciales de codage pour les procédures et traitements
<b>WHO</b>	Organisation mondiale de la Santé

Sources : Extraits de SwissDRG-Version 13.0 (version tarifaire), site web de SwissDRG ([www.swissdr.org](http://www.swissdr.org)) ainsi que nos propres abréviations.

Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## ABRÉVIATIONS ET GLOSSAIRE DES INTERVENTIONS CARDIOLOGIQUES

<b>BMS</b>	Bare Metal Stent → Stent métallique nu (sans élution médicamenteuse)
<b>CRT-D</b>	Défibrillateur automatique implantable à triple chambre (resynchronisation cardiaque avec défibrillateur)
<b>CRT-P</b>	Pacemaker à triple chambre (resynchronisation cardiaque sans défibrillateur)
<b>CVDA</b>	Cardiomyopathie ventriculaire droite arythmogène
<b>DDDR</b>	Pacemaker à double-chambre, R= Rate Responsive (asservissement en fréquence)
<b>DEB</b>	Drug eluting balloon → ballonnet à élution médicamenteuse
<b>DES</b>	Drug Eluting Stent → Stent métallique à élution médicamenteuse
<b>DR</b>	Pacemaker à double-chambre avec asservissement en fréquence (rate-response)
<b>IAM</b>	Infarctus aigu du myocarde
<b>ICD</b>	Défibrillateur automatique implantable (DAI)
<b>ICD-V</b>	Défibrillateur automatique implantable simple chambre
<b>ICD-D</b>	Défibrillateur automatique implantable à double-chambre
<b>MRI</b>	Magnetic Resonance Imaging (IRM : imagerie par résonance magnétique)
<b>PTCA</b>	Angioplastie coronarienne transluminale percutanée
<b>Rate Response</b>	Capteur intégré dans le pacemaker ou le défibrillateur pour l'asservissement de la fréquence cardiaque (lorsque le patient n'augmente pas sa fréquence cardiaque à l'effort)
<b>RVOT*</b>	Chambre de chasse du ventricule droit *RVOT (right ventricular outflow tract)
<b>TAVI</b>	Transcatheter Aortic Valve Implantation → implantation de valve aortique par voie percutanée
<b>VR</b>	Pacemaker à simple chambre dans le ventricule avec asservissement en fréquence (rate-response)

Règles  
de codage  
spécifiques

<b>VDD</b>	Pacemaker à double-chambre à une sonde
<b>VT</b>	Tachycardie ventriculaire
<b>VVI R / AAI R</b>	Pacemaker à simple chambre dans le ventricule, resp. dans l'oreillette, R= asservissement en fréquence (rate-responsive)
<b>WPW</b>	Excitation auriculo-ventriculaire anormale, syndrome de Wolff-Parkinson-White

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

Sources : Extraits de SwissDRG-Version 13.0 (version tarifaire), site web de SwissDRG ([www.swissdrg.org](http://www.swissdrg.org)) ainsi que nos propres abréviations.



Règles  
de codage  
spécifiques

Exemples  
SwissDRG  
2024

Liens  
importants

Aspects des règles et  
définitions pour la fac-  
turation des cas selon  
SwissDRG

Aspects  
du codage

Abréviations  
et glossaire

## Medtronic

### Medtronic (Schweiz) AG

Weltpoststrasse 5  
3015 Bern  
Téléphone: +41 31 868 01 00  
Telefax: +41 31 868 01 98  
swisscontact@medtronic.com

12809295-fr-ch-emea  
© Medtronic (Schweiz) AG.  
All Rights Reserved. Version 1/2024

### Aspects légaux

Ce document est une aide de codage complétée d'exemples choisis. Medtronic n'entend être ni exhaustif ni exact sur les informations contenues dans cette brochure. Par conséquent, toutes revendications contre Medtronic quant à cette aide de codage sont exclues.

Medtronic tient à signaler que particulièrement les diagnostics mentionnés ne peuvent être exhaustifs, car chaque patient est différent. De plus, il faut tenir compte que l'association à un DRG peut changer selon les diagnostics supplémentaires (p.ex. comorbidités, situation post-opératoire). Notamment, cette aide de codage ne contient pas d'informations générales sur le remboursement ou sur le remboursement de thérapies d'autres fournisseurs. Tous droits réservés. Une reproduction totale ou partielle est interdite sans l'accord préalable écrit de Medtronic.